



BULLETIN FÉDÉRAL

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE NEVERS (58 - NIÈVRE)

samedi 4 et dimanche 5 décembre 2021

À vélo tout est plus beau !

N° 163 bis

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. 01 56 20 88 88 - CCP Paris 3921 44Z - Site Internet : www.ffvelo.fr
Reconnue d'utilité publique depuis le 30/10/1978 / Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28/06/1991 / Agréée du ministère des Sports depuis le 30/11/1964
Délégation par l'État pour l'activité « Cyclotourisme » depuis le 04/04/2006

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

Samedi 4 et dimanche 5 décembre 2021 – Maison de la Culture de Nevers (Nièvre) – Bourgogne-Franche-Comté

Le présent bulletin tient lieu de convocation.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2021

08 h 00	Vérification des pouvoirs
08 h 45	Accueil des congressistes
09 h 00	Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire par la présidente de la Fédération Martine Cano <ul style="list-style-type: none">• Allocutions d'accueil (structures, prises de parole des invités)• Présentation du déroulement du congrès• Présentation des résolutions
10 h 00	Les Finances (Jean-Marie Brousse – Trésorier fédéral) et rapport des commissaires aux comptes et censeurs aux comptes <ul style="list-style-type: none">• Bilan comptable du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021• Projet de budget du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023• Réponses aux questions sur le rapport financier et le projet de budget
10 h 45	Pause
11 h 15	Les assurances (Nicolas Eduin, cabinet Gomis Garrigues Amplitude Assurances) <ul style="list-style-type: none">• Réponses aux questions sur les assurances
12 h 00	Les priorités de l'État <ul style="list-style-type: none">• Le « Savoir rouler à vélo » (Nicolas Dubois – CTN)• Le Sport-Santé (Patrice Delga – Médecin fédéral)• La lutte contre les violences et les discriminations (Isabelle Gautheron – DTN)
12 h 30	Repas
14 h 15	Travail en ateliers sur trois thèmes <ol style="list-style-type: none">1. Quelles pratiques et quels services au sein de notre Fédération pour attirer de nouveaux publics ?2. Comment nos structures s'emparent-elles de la pratique du vélo sous toutes ses formes à un moment où le vélo connaît un engouement sans précédent ?3. Comment mobiliser de nouveaux bénévoles et valoriser leurs actions ?
16 h 30	Pause
17 h 00	Échanges avec la salle
18 h 00	Rétrospective de l'année
18 h 10	Résultat des votes (Jean-Claude Loire)
18 h 20	Prix Pierre Roques (Photo-Littéraire)
18 h 30	Fin de la journée

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2021

08 h 30	Rappel des manifestations à label fédéral et Union européenne de cyclotourisme
08 h 50	Grandes manifestations 2022 <ul style="list-style-type: none">• Semaine fédérale• Semaine jeunes• Trait d'union• Pâques-en-Provence• Pentecôte
09 h 20	Concours photo
09 h 30	Restitution des groupes de travail et temps d'échanges
10 h 30	Pause
11 h 00	Récompenses fédérales
12 h 00	Remerciements
12 h 30	Repas

RAPPORT MORAL

› *Martine Cano – Présidente fédérale*

■ ANNÉE DE REPRISE

Il y a un an, nous nous interrogeons sur nos actions après avoir annulé, reporté massivement nos organisations ; cette année n'a pas été parfaite loin de là car des manifestations ont encore dû être reportées. Il faut reconnaître que la disparité des décisions d'un département à l'autre est source d'incompréhension et aussi de difficulté pour toutes nos structures qui ont de la peine à s'organiser et à planifier dans un tel contexte ; malgré tout, on peut néanmoins dire que la saison 2021 marque le redémarrage avec la tenue de manifestations phares :

- la Semaine fédérale ;
- Le Trait d'union, les critériums et le Concours d'éducation routière ;
- Toutes à vélo - Toulouse 2021.

Bravo et merci aux organisateurs qui ont démontré qu'il était possible, avec quelques adaptations, d'organiser, de se rencontrer et de continuer à pratiquer.

La crise sanitaire a souvent été considérée comme un coup porté au bénévolat, mais elle ne doit pas être prétexte à baisser les bras. De nombreux clubs ont su relever le défi et nous montrent l'exemple.

■ NOUVEAUX PRATIQUANTS ET NOUVEAUX LICENCIÉS

Comparativement à d'autres fédérations, nous avons limité les pertes engendrées par les confinements et la crise sanitaire. Parallèlement, nous n'avons jamais eu autant de nouveaux adhérents : à nous de savoir les garder dans nos rangs, de leur montrer la large palette d'activités existantes et, le cas échéant, n'hésitons pas à en ouvrir de nouvelles. L'accueil dont nous parlons chaque année est plus que jamais d'actualité à l'heure où la pratique du vélo est sur le devant de la scène. Les pratiquants existent, à chacun de multiplier les initiatives pour que nous soyons pleinement partie prenante de ce renouveau de la pratique cycliste.

■ VÉLO POUR LES PLUS JEUNES

Le développement du programme " *Savoir rouler à vélo* " est un atout majeur pour nos structures. Alors que nous étions pionniers en ce domaine, nous avons été dépassés par d'autres structures qui ont fait l'effort de se faire référencer. Nos clubs sont actifs sur le terrain, mais ils oublient parfois ce référencement ce qui porte préjudice ensuite à nos bilans et limite notre visibilité auprès du grand public et auprès des institutionnels qui sont très attentifs à ces actions. Ne soyons pas timorés et sachons mettre en avant le travail de nos éducateurs et de nos clubs. L'allègement du dispositif du certificat médical de non-contre-indication pour les mineurs ainsi que la mise en place du " *Pass' Sport* " sont deux mesures qui doivent soutenir l'accueil des enfants ; souhaitons que vous en ayez fait la promotion.

■ SPORT AU FÉMININ

La médiatisation de Toutes à vélo a été suivie, les clubs ayant relayé leurs actions dans la presse régionale. L'engouement suscité a été réel ; il doit maintenant se poursuivre en région, dans les clubs et les départements. Le ministère des Sports souhaite que les fédérations tendent vers la parité ; si cela est une réalité dans certains clubs, beaucoup de nos structures en sont encore éloignées. Si 11 départements ont élu une femme présidente, 23 ne comptent aucune femme parmi les membres de leur bureau ce qui est loin des objectifs fixés. La marge de progression est immense et il nous faut impérativement y être attentifs pour la reconnaissance de nos structures par les instances dirigeantes du sport en France.

Cela ne veut bien entendu pas sous-entendre qu'il faudrait remplacer une majorité par une autre, mais il nous faut rééquilibrer la participation des hommes et des femmes. Le fait que notre Fédération ait été distinguée par un trophée collectif est important : d'une part il s'agit de récompenser l'effort et l'engagement de toutes et tous, d'autre part ce trophée valorise non seulement la promotion du sport féminin mais aussi la mixité dans le sport. Pour progresser, soyons collectifs, que ce soit sur le terrain ou dans nos instances à tous les niveaux.

■ SÉCURITÉ

Une fois de plus, nous déplorons des accidents mortels dus à l'inconscience de conducteurs motorisés et cela que ce soit au sein de notre Fédération ou en dehors. Malgré des interventions auprès des instances concernées, malgré des spots télévisés qui prennent enfin en compte les usagers vulnérables que sont piétons et cyclistes, nous sommes toujours en danger. Même si l'apposition sur les gros véhicules de l'autocollant concernant les angles morts est maintenant devenue réalité, il y a encore eu des accidents dramatiques et plusieurs victimes, dont des enfants. Des actions auprès d'auto-écoles étaient prévues depuis deux ans, le contexte sanitaire les a hélas repoussées mais il est évident qu'elles restent à l'ordre du jour ; d'autres actions dans nos régions peuvent et doivent être menées afin de défendre ce que l'on peut appeler " *notre espace vital* ", le respect des distances pour dépasser un cycliste. Sans doute sommes-nous trop timides ; à force de ne pas vouloir déranger, ce qui est tout à fait méritoire, nous devenons vite oubliés. N'oublions pas que le sentiment d'insécurité sur la route est le principal frein à la pratique.

Le souci de sécurité est également présent pour notre Centre nature " *Quatre vents* ". Le tourisme en France a été favorable à la fréquentation du centre et les efforts d'accueil commencent à porter leurs fruits.

Malheureusement, la commission départementale de Sécurité met sans cesse de nouveaux freins à l'exploitation des bâtiments. Cette dernière ne pourra perdurer que si les exigences et règles draconiennes sont supportables financièrement par la Fédération. La Fête du vélo, devenue Mai à vélo sous l'impulsion du ministère des Transports et de celui de la Transition écologique, n'a pas démontré un élan plus important qu'à l'habitude. Nos clubs et structures savent organiser ces journées " *portes ouvertes* " et découverte de l'activité.

■ RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET EXTERNES

Notre Fédération a été reçue par madame la ministre déléguée au Sport le 10 mai dernier ; cela a permis d'évoquer, outre les sujets d'actualité liés aux aides accordées en raison du contexte sanitaire, nos différents engagements. Le litige avec la FFC est toujours en attente d'une réponse écrite même si l'écoute que nous avons reçue s'est révélée positive.

Nous avons bénéficié d'aides suite aux pertes de licences engendrées par la crise sanitaire, ainsi que de quelques moyens émanant du plan de relance. Ces aides sont certes moins importantes que celles accordées à d'autres fédérations mais nos difficultés étaient également moindres grâce à la bonne gestion de notre Fédération et à l'indépendance de la grande majorité de nos finances qui ne sont liées ni aux droits de retransmission télévisée ni à la billetterie d'enceintes sportives.

Nous avons également renouvelé la convention qui nous lie à l'Éducation nationale. Elle reconnaît le cyclotourisme comme activité à part entière, au-delà du " Savoir rouler à vélo " et vise à faciliter l'accès de nos éducateurs dans les écoles.

Le CNOSF (Comité national olympique et sportif français) a été renouvelé en juin dernier. Comme avec son président précédent Denis Maseglia, les réunions sont nombreuses avec Brigitte Henriquès, nouvelle présidente, afin de défendre l'accès au sport et aux différentes pratiques malgré les contraintes sanitaires. Nous sommes néanmoins conscients que l'objectif essentiel des mois à venir sera consacré aux échéances olympiques.

Les préoccupations communes des fédérations non-olympiques au sein du CNOSF ont permis de nombreux échanges, notamment sur les questions d'assurances, l'accès aux pratiques de pleine nature y compris en période de pandémie. Cela a suscité plusieurs interventions sur les stations régionales de Radio-France (Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté, Occitanie, Cotentin) et dans la presse écrite nationale. Nous souhaitons que ces médias ne limitent pas leurs interventions aux moments de crise mais s'intéressent aussi aux grands événements que nous proposons.

Nous avons repris les contacts avec l'AF3V (Association française des véloroutes et voies vertes) ; une meilleure concertation est souhaitable, notamment pour la pertinence des aménagements et les itinéraires. Ici et là des incohérences sont encore remarquées alors qu'une concertation en amont aurait permis d'éviter désagréments et perte de temps.

Après des années de silence, la SNCF a pris contact avec les associations d'usagers et semble vouloir prendre en compte les besoins des cyclistes grâce à un plan pluriannuel d'équipement. Mais le chemin est encore long. Les besoins sont très diversifiés, allant des parcours réguliers aux destinations de vacances pour de longs trajets ou sur des itinéraires dédiés. En région des initiatives diverses ont vu le jour, parfois controversées notamment concernant le paiement du transport des vélos. Globalement, on note des progrès mais nous espérons voir encore améliorer davantage l'offre de services.

International : les grands voyages restent suspendus. Malgré les allègements des protocoles ces derniers mois, la disparité des réglementations d'un pays à l'autre complique encore les

démarches nécessaires aux voyages ; cela a conduit à annuler la Semaine européenne 2021 et un tronçon du Vél'Europe ; cependant une lueur d'espoir se fait jour. Une nouvelle Semaine européenne est bien programmée pour 2022 et quelques voyages européens ont pu être réalisés cet automne soit en transfrontalier, soit dans le cadre d'une opération Paris-Bucarest alliant Sport-Santé (il s'agit d'un défi réunissant des femmes en rémission d'un cancer), tourisme et culture, triptyque cher à notre Fédération.

Les projets en vue du centenaire de la Fédération se mettent en place. Des réponses devraient être apportées dans les semaines qui viennent et notre congrès de décembre permettra de les dévoiler.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui, dans leurs clubs, les écoles, leur département, leur région, ou dans une commission, font vivre notre mouvement grâce à leur dévouement, et leur passion.

J'adresse aussi des remerciements aux membres de notre équipe technique nationale qui a été extrêmement sollicitée cette année. Grâce à l'engagement de la directrice, nous pouvons accueillir un nouveau conseiller technique succédant à Nadège Garcia qui a rejoint une autre fédération ; je lui souhaite la bienvenue et suis persuadée qu'il pourra contribuer à son tour au développement de notre Fédération.

Je remercie également les membres du personnel qui, à Ivry-sur-Seine ou en télétravail, ont assuré la continuité de leurs tâches et ont pu vous assister pour la bonne gestion de nos activités.

Vous trouverez dans les rapports qui suivent les informations relatives aux différentes commissions. Certains d'entre vous n'ont pu tenir l'an dernier des assemblées générales dans des conditions " normales " ; certains ont prolongé leur mandat d'un an, d'autres ont commencé à mettre en place de nouvelles équipes avec les difficultés inhérentes au contexte. Je souhaite à toutes et tous de pouvoir consolider ces équipes pour démarrer de nouveaux projets. Merci à ceux qui se sont dévoués de longues années et bienvenue à toutes celles et tous ceux qui construiront la Fédération de demain.

Je vous souhaite une bonne assemblée.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

› **Claude-Hélène Yvard-Guermonprez** –
Secrétaire générale

Le début de l'année 2021 a été marqué par l'installation d'un nouveau Comité directeur, suite aux élections de l'Assemblée générale de décembre 2020, qui s'est tenue en visioconférence. On observe au sein du Comité directeur un net renouvellement par rapport à l'équipe précédente avec neuf nouveaux venus et un rajeunissement des élus nationaux. Sur dix-huit membres, sept exercent une activité professionnelle et un est étudiant. Le congrès fédéral de Nevers (58) donnera lieu à une élection complémentaire au sein du Comité directeur pour un poste féminin. Deux chargés de missions viennent compléter le Comité

directeur fédéral : Jacky Brosseau pour le Tour cyclotouriste, le Vél'Europe et la coordination des dossiers des Semaines fédérales en cours et Philippe Greffe pour le Concours européen de Sécurité routière et le projet Génération 2024.

Le début de mandat a été inévitablement marqué par la situation sanitaire. Néanmoins, le nouveau Comité directeur a pu se réunir physiquement ou en visioconférence à cinq reprises. Les commissions fédérales, avec à leur tête de nouveaux responsables, ont organisé physiquement parfois et le plus souvent en visioconférence, des réunions, afin de travailler sur la mise en œuvre du nouveau projet fédéral qui comporte cinq axes de travail principaux : l'accueil dans les clubs de toutes et tous, le développement du cyclotourisme auprès des jeunes générations, la promotion de la sécurité, du Sport-Santé, l'amélioration de notre communication en interne et en externe, et la formation des cadres fédéraux.

La transition numérique de la Fédération demeure un axe important : il concerne plusieurs membres au sein des commissions, un groupe de travail et certains salariés du siège fédéral. Les effectifs de la Fédération enregistrent une diminution de l'ordre de 5 % ; pour flirter au 30 septembre avec les 105 000 licenciés. L'inquiétude concernant les licences était beaucoup plus grande au début de l'année, où une baisse plus forte était redoutée. Parmi les points positifs, on observe une nette progression des nouveaux venus au sein de notre mouvement (+ 10 %) et de nouvelles structures affiliées (+ 168 %). Cette diminution du nombre de licenciés est malheureusement une tendance générale observée au sein du mouvement sportif. La baisse des effectifs enregistrée depuis quelques années est prise au sérieux par le Comité directeur fédéral. Les actions entreprises et les axes de travail ont pour but d'inverser cette tendance, notamment avec la mise en valeur de nouvelles activités comme le Gravel devenu à la mode ou les longues distances qui attirent des personnes plus jeunes - souvent des actifs - cette mise en valeur passe également par des actions envers les plus jeunes, au sein des Écoles françaises de vélo et les familles. La part des féminines demeure globalement stable (autour de 17 %). Le succès de "Toutes à vélo - Toulouse 2021" avec plus de 3 000 participantes, les 11 et 12 septembre, devrait permettre de développer le cyclotourisme au féminin au cours de la mandature qui débute. Les nombreux voyages itinérants qui ont sillonné la France jusqu'à Toulouse ont créé de l'envie, de l'émulation et des complicités entre les participantes.

Le retour espéré à une croissance des effectifs ne pourra intervenir sans la poursuite de ces actions initiées par la Fédération et relayées sur le terrain par l'ensemble des structures, qu'il s'agisse des Comités régionaux, des Comités départementaux et bien entendu des clubs.

La revue *Cyclotourisme*, avec moins de 10 % d'abonnés, a entamé sa mue avec une version numérique désormais disponible. La version papier demeurera, car la revue est l'un des deux organes officiels de la Fédération avec le *Bulletin fédéral*. C'est la mémoire écrite de notre association. La revue *Cyclotourisme* assure un retour des informations des différentes réunions du Comité directeur fédéral à l'ensemble de ses abonnés et de

ses structures. La période écoulée comme l'année précédente a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid 19 et les mesures gouvernementales qui en ont découlé. Ce contexte particulier subi depuis le printemps 2020 a fortement impacté les activités. Malgré cette situation, certaines structures et clubs ont maintenu des manifestations, avec parfois le concours des services de l'État. Dans certains cas, ce sont les services préfectoraux qui ont découragé la tenue de certains événements et rassemblements. Contrairement à la saison dernière, 2021 ne fut pas une année blanche.

Si de nombreuses manifestations inscrites à notre calendrier national (concentrations pascales, Cyclomontagnardes) n'ont pu avoir lieu, certaines ont pu se maintenir à partir de juin avec l'assouplissement des mesures sanitaires et la fin du confinement et surtout grâce à la ténacité des bénévoles au sein de nos différentes structures. On peut citer la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Valognes (50), qui a réuni 6 000 participant(e)s, le Trait d'union des jeunes entre Cognac (16) et Valognes, les critériums nationaux au Centre nature "Quatre vents" en Auvergne, les Roc'h des Monts d'Arrée VTT en Bretagne. Enfin de nouvelles organisations sur les longues distances ont permis de séduire un public plus jeune.

La crise sanitaire a été également synonyme d'innovation, de nouveaux modes de fonctionnement, de communication, pour que nos activités et la vie associative puissent perdurer, ceci à tous les niveaux de la Fédération et dans une période qui a vu le renouvellement de nombreux bureaux de clubs, de Comités départementaux ou régionaux.

■ COMMUNICATION INTERNE

Le contexte sanitaire et le début de la mandature a conduit le Comité directeur à accentuer ses efforts sur la communication interne : quatre bulletins fédéraux (journal officiel de la Fédération), et quatre *Cycl@net*, du N° 63 au 66 (information rapide des principales décisions du Comité directeur) ont été diffusés par voie électronique, puis disponibles dans l'Intranet fédéral. Le *Cycl@net*, qui avait été supprimé, a été remis au goût du jour en raison de la crise sanitaire et de la rapidité de la diffusion de l'information vers nos structures. Ces deux publications viennent compléter la newsletter "Structures-Infos" et la newsletter "Licenciés", qui sont diffusées régulièrement par le service communication du siège de la Fédération.

Ces différentes publications sont à retrouver dans l'espace fédéral sous la rubrique "Gestion documentaire", Les newsletters sont archivées sur son site dédié : <https://newsletter.ffct.org/>

■ LES SALARIÉS AU SERVICE DE LA FÉDÉRATION

Pour la période 2020-2021, l'équipe des salariés du siège a enregistré plusieurs départs et arrivées : cinq départs au niveau de la Boutique, de la mission Label "Territoire vélo", de l'accueil, des relations presse et réseaux sociaux. Pour compenser, trois arrivées sur les relations presse, l'accueil et la formation et le développement VTT / Gravel et label "Territoire vélo".

Compte tenu des évolutions et de la situation au niveau des

effectifs, les autres postes sont à l'étude. Il n'est pas impossible de devoir adapter nos moyens et de faire évoluer notre organisation au niveau du siège comme pour le Centre nature "Quatre vents". Les membres du Comité directeur fédéral tiennent à remercier l'ensemble des salariés du siège pour avoir assuré la continuité de leurs missions dans un contexte difficile lié à la situation sanitaire, lors de la période écoulée.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE

› **Isabelle Gautheron**

L'année 2021 a été dans la continuité de 2020 compte tenu de la situation sanitaire du pays qui a perduré. La plupart des grandes manifestations à label de la Fédération ont été une fois de plus décalées à 2022 ou bien annulées. Cependant, la Semaine fédérale à Valognes, Toutes à vélo - Toulouse 2021, les critériums du jeune cyclotouriste et le Trait d'union des jeunes se sont tenus avec succès. Il est important d'en féliciter les organisateurs, les bénévoles et les participants. La crise sanitaire a continué de peser sur les conditions de travail et d'intervention des membres de la Direction technique nationale. L'ensemble des activités des structures a une fois de plus été mis en difficulté entre confinements et restrictions, pas toujours simple pour nos pratiquants.

La mission de la Direction technique nationale n'a pas changé, elle reste très diversifiée, avec des interventions administratives, techniques et d'expertise. Il nous appartient d'accompagner des projets qui permettent de rendre accessible la pratique du vélo et en particulier du cyclotourisme. Développer tous les types de pratiques, pour tout le monde, et sans discrimination fondent le rôle sociétal de notre Fédération. Les cadres de la Direction technique nationale sont des interlocuteurs privilégiés entre le Ministère, l'Agence nationale du sport (ANS), les institutions publiques et la Fédération. Il est important de rappeler que nous sommes une Fédération agréée et délégataire de l'État pour la discipline du cyclotourisme. À ce titre, nous en édictons les règles techniques et de sécurité qui doivent s'imposer à tous ceux qui souhaitent l'organiser. C'est une reconnaissance de l'expertise et des savoir-faire de nos bénévoles et de nos éducateurs. Dans le cadre de la délégation, nous avons des devoirs, c'est ainsi qu'avec mes cadres techniques nous veillons au respect du cadre réglementaire des activités physiques et sportives et du cyclotourisme en particulier notamment sur les aspects de sécurité. Nous sommes aussi les garants de la qualité de la formation dispensée au sein de nos structures et des diplômes délivrés. Enfin, la pratique du cyclotourisme doit rester exemplaire et porteuse de valeurs, chacun des pratiquants, bénévoles, dirigeants et éducateurs doivent rejeter toutes les formes de violences et toutes les discriminations.

Comme les années précédentes, la Direction technique nationale a maintenu les relations avec les différents services de l'État et autres partenaires institutionnels ou privés pour favoriser

la mise en œuvre de nos projets. Nous avons travaillé avec différentes commissions fédérales pour accompagner leurs projets, répondre à leurs préoccupations et les accompagner dans leur prise de décisions. La Direction technique nationale sera aux côtés du Comité directeur pour que cette nouvelle olympiade trouve son rythme et soit une réussite.

Les CTS, placés auprès de la Fédération par le ministère des Sports pour servir le *Projet fédéral* sous l'autorité fonctionnelle de la DTN, remplissent des missions spécifiques actées au sein d'une lettre de missions en veillant à la cohérence entre les orientations ministérielles et le *Projet fédéral*.

Les CTS interviennent principalement dans les domaines suivants :

- la formation fédérale et professionnelle (ingénierie, intervention, jury, conception de documents) ;
- le développement de la pratique pour tous les publics (jeunes, femmes, personnes en situation de handicap, etc.) ;
- le Sport-Santé ;
- la lutte contre les discriminations, les incivilités et les violences dans le sport ;
- les aspects règlementaires ;
- l'expertise technique et le conseil aux structures ;
- les relations avec les services déconcentrés de l'État et les établissements ;
- les actions de représentation auprès des structures et des partenaires institutionnels et privés ;
- les activités Jeunes dont le programme "Savoir rouler à vélo".

Les cadres techniques sont également régulièrement mobilisés par les services du Ministère pour travailler sur les priorités de l'État, dans leur conception, leur mise en place ou leur évaluation. Dans cette période inédite, les CTS ont continué à se mobiliser pour permettre une continuité des activités malgré les mesures sanitaires.

■ LA SITUATION SANITAIRE EN 2021

La gestion de la situation sanitaire a mobilisé la Direction technique nationale. Nous avons maintenu un niveau d'information pour les clubs et les licenciés. Mobilisés avec les élus de la Fédération, nous avons régulièrement continué à interpeller les services de l'État sur l'interprétation des différents textes pris dans le cadre de la situation sanitaire, nous avons une fois de plus comme en 2020, défendu le droit pour nos licenciés de pratiquer le vélo. Nous avons cherché à répondre avec du bon sens et de la bienveillance aux sollicitations des structures et des licenciés inquiets pour leur santé et celle de leurs adhérents et pour la vie sociale que le club apporte.

■ LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL – AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS)

2020 était la dernière année de la convention d'objectifs pluriannuelle signée avec l'État en 2018. En 2021, il s'agit d'un contrat de développement entre la Fédération et l'ANS suite

au transfert de certaines compétences du Ministère à cette dernière. L'année 2021 est celle d'une nouvelle concertation avec l'ANS pour l'accompagnement de notre Fédération durant l'olympiade. Le contrat de développement continue de reposer sur les priorités du ministère chargé des Sports. Il fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation des actions menées. C'est toujours un exercice délicat qui permet des échanges privilégiés avec l'ensemble des partenaires.

Le soutien ministériel est porté sur des actions identifiées et partagées entre le Ministère, l'ANS et la Fédération :

- la pratique en faveur des jeunes ;
- le " *Savoir rouler à vélo* " (SRAV) ;
- la formation et principalement la formation professionnelle ;
- le sport comme facteur de santé ;
- la sécurité et la prévention des risques liés à la pratique ;
- l'accueil des femmes au sein de nos structures ;
- l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- l'emploi aidé.

Comme l'an passé, la Fédération a bénéficié de subventions exceptionnelles :

- la mise en place du dispositif ANS-PSF ;
- une aide à la relance ;
- une aide supplémentaire pour le SRAV.

Je remercie l'ensemble des personnes qui participent aux actions de la convention et Stéphanie Callaud pour sa précieuse collaboration dans le suivi financier du contrat de développement.

■ AGENCE NATIONALE DU SPORT : PLAN SPORTIF FÉDÉRAL ET AIDES AUX STRUCTURES

La Direction technique nationale a suivi pour la deuxième année, le dossier de la procédure d'attribution des subventions intitulé "PSF-ANS" aux structures clubs, CoDep et CoReg. Au-delà de la procédure qui reste complexe et lourde, ce dossier reste très instructif pour évaluer l'activité d'une partie de nos clubs. La Covid, bien présente au lancement de la campagne ANS, ne nous a pas permis de faire une information directe auprès des territoires. Nous avons utilisé tous les moyens de communication de la Fédération (newsletter structures spéciale, information aux clubs par les CoReg et les CoDep et dépôt de l'information sur l'Intranet fédéral). Force est de constater, comme en 2020, que l'information n'a pas toujours été relayée sur le terrain.

121 dossiers sur les 3 000 potentiels et 117 validés. La Direction technique nationale a accompagné au plus près les structures ayant déposé un dossier, le traitement en amont de la commission nationale a été fait dans le respect des instructions de l'Agence nationale du sport et de la note d'information de la Fédération. 358 727 euros, dont 100 000 euros au titre de la relance, ont été répartis entre les clubs, les CoDep et les CoReg.

■ LES JEUNES

Développer la pratique auprès des jeunes en est une des priorités de l'État ; l'accompagnement, le conseil et le développement de

projet font partie des missions de la Direction technique nationale. Une fois de plus le contexte particulier de cette année a fait que la Semaine nationale et européenne des Jeunes (SNEJ) de Vesoul (70) a été une fois de plus annulée. Le Critérium des jeunes cyclotouristes a lui été organisé à Aubusson-d'Auvergne (63) au Centre nature "Quatre vents" ; cette organisation sur un week-end présente de nombreux atouts, cependant une réflexion avec les CoReg doit être menée. Le Trait d'union a bien eu lieu entre Cognac et Valognes ! Ces deux manifestations se sont déroulées dans une ambiance conviviale, studieuse et *fairplay*. On a pu apprécier le travail mené par les éducateurs au sein des clubs malgré la crise sanitaire.

Il était important, malgré les conditions, de faire exister ces deux manifestations pour créer du lien et repartir en 2022 sur un calendrier "normal". Bien entendu le Concours national d'éducation routière (CNER) 2020 qui devait se dérouler à Vierzon n'a pas eu lieu. Le prochain CNER par équipe aura lieu à Voiron (38) en octobre 2021.

Le " *Savoir rouler à vélo* "

Mis en place dans le cadre de la mesure 10 adoptée par le Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) de janvier 2018 " *accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité* ". L'objectif est que les enfants puissent acquérir à leur arrivée au collège les savoirs et les comportements indispensables pour se déplacer en milieu ouvert à vélo.

En avril 2019 le programme a été officiellement lancé par la ministre des Sports. L'ensemble des structures clubs, CoDep et CoReg ont été destinataires de la procédure pour la mise en œuvre de ce dispositif qui a pour vocation à être déployé en milieu scolaire, périscolaire et au sein des activités classiques du club. La Fédération a entrepris un accompagnement aux structures qui souhaitent s'engager dans le SRAV. Cette aide est composée d'un certain nombre de supports pédagogiques (livret pédagogique de l'enfant, impression des attestations et classeur avec les fiches pédagogiques) et d'une aide financière.

À ce jour le Ministère a répertorié :

- 138 personnes validées comme " *intervenants SRAV* " au titre de la Fédération ;
- 4 746 attestations sur 56 000 délivrées ce qui ne représente que 8,4 % des attestations délivrées en France.

Suite à la communication effectuée en mars dernier et au courrier envoyé aux Écoles françaises de vélo, 42 écoles ont souhaité recevoir le Kit d'accompagnement au SRAV mais seulement 13 se sont déclarées sur le site Internet dédié au SRAV.

Ce résultat n'est pas satisfaisant au regard du travail mené par la Fédération et des aides de l'État accordées via l'ANS. Force est de constater qu'avec de tels chiffres il est difficile de revendiquer auprès des institutions, d'être parmi l'élite dans la mise en place de l'éducation routière à vélo. Il est donc important que toutes les personnes qui font du SRAV, le déclarent sur le site " *Savoir rouler à vélo* ". Les aides de l'ANS et de l'État sont conditionnées à cette déclaration.

La Direction technique nationale et la commission Jeunes ont inscrit le "Savoir rouler à vélo" dans les différents challenges de la Fédération.

Quatre formations d'intervenants SRAV ont été mises en place pour des éducateurs territoriaux, des intervenants de la Fédération et des jeunes animateurs du secteur jeunesse. Nicolas Dubois est le CTN référent pour le "Savoir rouler à vélo".

L'École française de vélo (EFV)

Avec la nouvelle équipe "jeunes" nous avons continué à la mise en place de l'École française de vélo, premier pilier du projet jeunes "Génération 2024". L'EFV est un concept fédéral d'éducation et d'apprentissage du vélo. Il repose sur une démarche pédagogique élaborée à partir des fondamentaux indispensables pour toutes les pratiques du vélo et en particulier du cyclotourisme. L'École française de vélo, première dimension du projet "Génération 2024", doit être la garantie que nos clubs sont des lieux d'excellence pour former les jeunes à l'autonomie à vélo et à la citoyenneté.

L'EFV est opérationnelle depuis le 1^{er} septembre 2020.

Des aménagements, à la marge, de la réglementation jeunes ont été apportés comme le renouvellement annuel de l'agrément des EFV sur la base de la production du rapport d'activités dématérialisé.

Les boîtes à outils pédagogiques de la "mini vélo" et de la "Team vélo" avec notamment le carnet de progression ont pris du retard. Elles seront finalisées en juin 2022 et opérationnelles dès la rentrée de septembre 2022. Le carnet de progression sera entièrement en format numérique.

Réforme du critérium

Le critérium nouveau format a été organisé au Centre nature "Quatre vents" les 10 et 11 juillet 2021. Dix comités étaient représentés pour cette édition atypique. L'expérience du week-end a ouvert une réflexion sur le positionnement de celui-ci dans le calendrier. La réussite du critérium repose sur l'équipe organisatrice composée de jeunes éducateurs eux-mêmes anciens participants aux critères et ou engagés dans les activités jeunes de leurs structures.

Le challenge des écoles de cyclotourisme

La réforme du challenge est effective. Cependant, au regard de la situation sanitaire, tous les critères n'étaient pas exploitables en 2021. Pour rappel, le carnet papier de challenge n'existe plus, le compte rendu d'activité de l'EFV sert pour comptabiliser les points de celui-ci. Une fois de plus, nous avons constaté que certaines structures ne prenaient pas la peine de remplir la totalité des informations demandées utiles dans le calcul des points. Cela est surtout préjudiciable pour le club.

Le Trait d'union des jeunes (Cognac-Valognes) :

Malgré les difficultés liées au contexte sanitaire incertain, le Trait d'union des jeunes s'est déroulé dans de bonnes conditions. Cette année l'hébergement en camping a été expérimenté avec

succès. Le côté "liberté" du camping et les activités proposées ont permis aux jeunes de pouvoir se retrouver après le temps passé sur le vélo. Je remercie particulièrement les organisateurs de Cognac et de Valognes pour l'accueil des jeunes et l'aide apportée.

Autres dossiers jeunes : l'expertise de la Direction technique nationale a été sollicitée régulièrement par la commission Jeunes.

■ LA FORMATION

La Formation fédérale

Le respect du plan de formation est indispensable pour répondre pleinement aux exigences de qualité que nous devons avoir envers nos licenciés et les pratiquants. La Formation fédérale est essentiellement pilotée par la commission nationale de Formation. Cependant elle doit être conçue sous le contrôle technique et pédagogique de la Direction technique nationale. Elle doit surtout être proactive et anticiper le développement de notre Fédération en intégrant les évolutions du cyclotourisme et les différentes pratiques du vélo dont le tourisme à vélo, pratiqué par de nombreux adeptes sans connaître notre Fédération.

Reconnue par le ministère des Sports, la formation de "moniteur fédéral" est une passerelle vers les diplômes professionnels dont le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) "activités du cyclisme" pour lequel nous avons obtenu une équivalence à l'UC4 du diplôme qui correspond à la partie technique, la Formation de moniteur doit répondre aux exigences de celui-ci. En 2021, l'ensemble des formations prévues n'ont pu se tenir. Vivement 2022 !

La Formation professionnelle

Développer la Formation professionnelle et la professionnalisation est une priorité de l'État. Aujourd'hui nous sommes sollicités pour mettre en place de la Formation professionnelle initiale et continue par de nombreuses personnes qui souhaitent encadrer les activités du vélo de manière professionnelle. La Fédération française de cyclotourisme fait partie de l'instance de coordination et de l'apprentissage de la mobilité à vélo (ICAMV) aux côtés de la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), le club des villes et territoires cyclables et les moniteurs cyclistes français. Depuis dix ans un certificat de qualification professionnelle "Éducateur mobilité à vélo" a été créé, des formations ont été mises en place mais la procédure de reconnaissance par France compétence n'a jamais été menée à terme. Toute la procédure a été reprise par la Direction technique nationale et le MCF. Elle est complexe car il a fallu réécrire les textes pour être en conformité avec les exigences de France compétence et les exigences sécuritaires du ministère des Sports. Le dossier est en cours de finalisation, le certificat de qualification professionnelle (CQP) "Éducateur mobilité à vélo" nouvelle version devrait être opérationnel en avril 2022. L'objectif 2022 est de créer officiellement en janvier 2022 le centre de formation et de mettre en place une formation CQP "EMV".

Les cadres d'État de la DTN sont impliqués dans l'ensemble des formations (fédérales et État) de la conception à la délivrance des

diplômes. Ils participent activement à la commission nationale de Formation.

■ LE SPORT-SANTÉ

La formation permettant d'encadrer le " Vélo sur ordonnance " dans le cadre de nos clubs a été validée en décembre 2019 par le CNOSF. Cependant, la situation sanitaire fait que l'arrêté du ministère de la Santé, qui devait valider la liste des diplômes reconnus, n'a été publié qu'en décembre 2020. Cela a retardé la mise en place de la première formation spécifique pour accueillir au sein des clubs des personnes souhaitant faire du vélo avec une prescription médicale pour améliorer leur santé. La première formation a été organisée avec la commission médicale en septembre dernier au Centre nature " Quatre vents ". Dix stagiaires ont été qualifiés moniteur fédéral " Vélo Santé FFVélo ".

■ VIOLENCES DANS LE SPORT

L'année 2021 est celle de la mise en place du contrôle de l'honorabilité selon la volonté de la ministre des Sports qui a fait de la lutte contre les violences et le harcèlement dans le sport une de ses priorités. Avec les services de la Fédération, une procédure a été mise en place afin de pouvoir identifier les personnes qui doivent faire l'objet d'un contrôle de l'honorabilité pour encadrer les activités notamment auprès des mineurs. La Fédération a mis à disposition une fiche d'accompagnement des clubs et des licenciés sur la base documentaire, et un contenu de formation a été créé. La première formation devrait être programmée en 2022. Cette thématique doit également être abordée à tous les niveaux de formation, des dirigeants à l'instructeur.

■ LA SÉCURITÉ

La Direction technique nationale reste très mobilisée aux côtés de la commission Sécurité sur les aspects de la sécurité à vélo et du partage de la route. Nous participons activement aux diverses actions et à l'ensemble des réflexions.

■ L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

En 2021, la Direction technique nationale n'a pas été invitée à participer aux travaux de la nouvelle commission. L'appel à projets avec notre partenaire AG2R La Mondiale a été rendu infructueux par manque de projets. Il va être important de relancer les projets pour les PSH, qui font partie des publics prioritaires à accompagner par l'État.

■ ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

La Direction technique nationale contribue activement aux labellisations des Territoires vélo et des Bases VTT en appui stratégique et technique. Elle valorise le label auprès des collectivités et accompagne le chargé de mission de la Fédération dans le traitement et le suivi du dossier.

■ AUTRES INTERVENTIONS DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Au-delà des incontournables qui font la vie de la direction, nous sommes intervenus dans les domaines suivants :

- la réglementation (qu'elle soit fédérale ou d'État) pour accompagner les structures ;
- l'expertise technique, quel que soit le type de vélo, pour répondre aux sollicitations en interne ou en externe ;
- la mise en place avec les commissions concernées de la cotation des circuits et parcours Gravel en collaboration avec les techniciens de la Fédération de cyclisme afin d'avoir, comme pour le VTT, une harmonisation demandée par les collectivités susceptibles d'accueillir nos parcours ;
- la participation à diverses conférences, à distance ou en présentiel, qui permettent de faire davantage connaître notre Fédération et nos activités ;
- écriture d'articles dans la revue fédérale ;
- accompagnement et intervention auprès des structures de la Fédération ;
- Intervenant et jury dans la formation professionnelle (ingénierie, intervention, jury, conception de documents).

Je persiste encore cette année " *Tout n'est pas simple...* ".

C'est la vie d'une Direction technique nationale, quelle que soit la Fédération. Il faut anticiper, improviser, écouter et agir ! Laissons les railleries aux sarcastiques, restons optimistes, continuons d'adapter notre pratique et la vie de nos clubs pour vivre de belles aventures cyclotouristiques.

Je remercie mes deux cadres techniques, pour leur excellent travail et leur engagement auprès de la Direction technique et du Projet fédéral. Plus particulièrement Nadège Garcia qui, après près de nombreuses années au sein de la Fédération, est partie pour un autre univers professionnel. Après une concertation avec le ministère en charge des Sports, je peux vous affirmer aujourd'hui que le poste restera au sein de la Fédération et qu'il sera pourvu le 1^{er} décembre 2021.

Je remercie le ministère en charge des Sports, l'ANS, et les partenaires pour leur accompagnement.

Je remercie les bénévoles qui répondent toujours présents à nos sollicitations, et particulièrement ceux qui sont engagés dans les actions jeunes.

Je remercie les élus du Comité directeur, des CoReg, des CoDep, des clubs, les membres des commissions fédérales et l'ensemble du personnel de la Fédération.

Prenez soin de vous !

COMMISSION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

› **Dominique Lamouller – Président de la commission Administrative et Juridique**

Avec la contribution régulière de Martine Cano, Présidente de la Fédération française de cyclotourisme et Isabelle Gautheron, Directrice technique nationale nous avons pu traiter des points suivants malgré les problèmes liés à la difficulté de nous réunir avec la crise sanitaire.

■ ÉTUDE DE L'ÉVOLUTION DES MODALITÉS ÉLECTORALES DE LA FÉDÉRATION (STATUTS/ RÈGLEMENT INTÉRIEUR) SELON LA NOTE DE BILAN TRANSMISE PAR JEAN-CLAUDE LOIRE, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ÉLECTORALE

Principales mesures

Améliorer les textes dans lesquels il n'est pas précisé que les candidatures aux Conseils disciplinaires doivent être envoyées par lettre en RAR. La mise à jour de la notice explicative sera faite. L'envoi des candidatures doit se faire auprès du Président de la commission électorale à la place de la Présidente (ou du Président) de la Fédération.

Retrait des possibilités de vote par la formule papier et courrier. Tous les votes se feront par Internet (actuellement plus aucun vote n'est reçu par courrier postal). Modification du *Règlement intérieur*. Mise en place par le prestataire Néovote d'une présentation aléatoire de l'ordre des candidats. Pour l'instant la présentation à partir d'une lettre alphabétique est maintenue pour les dossiers officiels (*Bulletin fédéral et trombinoscope*). En revanche le mode aléatoire est mis en place pour le vote électronique. Modification de l'article 20 du *Règlement intérieur*. Points divers à faire évoluer dans nos statuts. Nous attendons les informations du Ministère des sports sur l'évolution des statuts fédéraux.

■ DÉLÉGATION

La demande de renouvellement de la délégation "Cyclotourisme" sera à faire pour le 30 septembre 2021 et comprendra deux volets :

- celui actuel concernant la délivrance de titre de championnat de France ; en l'occurrence pour nous les Challenges de France et le critérium national des jeunes.
- l'introduction de valeurs sociétales de nos activités donc la mobilité à vélo, le Sport-Santé, les bienfaits du vélo, sport pour tous les âges, etc.

■ AGRÉMENT

L'agrément du ministère des Sports sera à renouveler tous les quatre ans. Alors qu'il était jusqu'à présent pérenne et automatiquement reconduit y compris pour nos structures et nos associations. Cet agrément est désormais subordonné pour

toutes les fédérations à la signature d'un "contrat d'engagement républicain" dont les termes sont à préciser par le Ministère d'ici décembre ; le contrat de délégation ne pourra être signé avant mars 2022.

■ LE PASSAGE DE LA LICENCE FÉDÉRALE EN RÉDUCTION D'IMPÔT

Début 2021, après étude avec la commission Financière lors du dernier mandat, nous avons proposé la possibilité de déduire la seule partie cotisation de la Fédération en réduction fiscale partielle. Lors de la réunion de la commission Juridique du 21 juin 2021, il a été décidé, au vu des possibles évolutions, explications et échanges, de demander auprès du département 94 le rescrit fiscal ; ceci afin d'être rassurés et bien en phase avec cet avantage fiscal qui, précisons-le, peut être considéré comme néanmoins modique (19 euros pour une licence adulte).

La licence "Vélo Sport" : malgré l'intervention de la présidente Martine Cano auprès de la ministre des sports, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse écrite. Cela fait cinq ans que toutes les démarches faites sont restées sans suite.

De ce fait nous allons utiliser un autre moyen : solliciter la commission de conciliation du CNOOS (inutile d'informer la FFC) au sujet de notre licence "Vélo Sport" non reconnue par la seule Fédération française de cyclisme alors que seul le certificat médical est en jeu dans cette affaire et que cela n'est pas du ressort de la compétence de la FFC. Ce qui en plus n'a absolument aucune incidence sur les pratiques respectives de nos fédérations. Depuis que nous avons créé cette option, le taux faible reste invariable depuis cinq ans car ce sont des licenciés qui étaient déjà présents à la FFCT. Le but n'étant pas d'augmenter nos licenciés par ce moyen, mais de permettre une pratique sportive non régulière en facilitant la production d'un certificat médical adapté comme le font par ailleurs d'autres fédérations en France depuis toujours. La FFC faisant une fixation inadaptée sur ce sujet alors que nos statuts ne permettent pas à nos clubs d'organiser le cyclo-sport en France. La FFC a le monopole des compétitions multiples du cyclisme, ce qui est normal mais pas celui du cyclo-sport développé et organisé par plusieurs fédérations et des organismes privés, sauf la FFCT.

Il faudra aussi notifier que la FFC ne respecte plus la convention FFCT/FFC et développe des activités de "vélo-tourisme" sans nous en faire part et sans respecter les règles qui s'y rattachent.

■ RÉGLEMENTATION DES PISTES CYCLABLES NON ADAPTÉE À LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES

Étude d'un système adapté et intelligent facile à comprendre.

Bernard Chifflet fait le constat qu'il y a des règlements inadaptés pour l'usage du vélo et notamment les pistes ou les voies cyclables. Il serait bien que nous listions ces points de manière exhaustive et de présenter ceux-ci ou une partie avec nos avis et nos solutions de simplification à : Monsieur Thierry Du Crest, coordonnateur interministériel pour le développement de

l'usage du vélo et à madame Marie Gautier-Melleray, déléguée interministérielle à la Sécurité routière. Cela pouvant être fait en accord avec d'autres associations dont l'AF3V avec qui nous avons repris des contacts sérieux depuis quelques mois.

Quelques pistes :

- gestion des pistes selon leur environnement (*Code de la route* et protection des intersections) ;
- signalétique des pistes obligatoires ou facultatives peu compréhensibles ;
- état de ces pistes et difficultés de les utiliser ;
- la conformité des ralentisseurs ou autres chicanes dans la circulation ;
- explication de la loi Badinter sur la vulnérabilité des cyclistes et la notion de responsabilité en cas d'accident.

■ COMMISSAIRES AUX COMPTES

La mise à jour de la désignation des commissaires aux comptes sera régularisée en 2021 par une résolution du Comité directeur proposée en Assemblée générale. Leur désignation court pour six années.

■ COMITÉ DIRECTEUR

Un appel à candidatures a été fait dans le *Bulletin fédéral* de juin pour compléter le Comité directeur en place par un poste féminin actuellement vacant.

■ RÉCOMPENSES FÉDÉRALES

Voir les notions de quita si toujours en vigueur pour le mérite et la reconnaissance et modifier la terminologie du règlement fédéral qui ne figure pas au cahier des charges. Amplifier auprès de nos structures et de nos clubs le fait de reconnaître le bénévolat dans nos rangs.

■ INTERVENTIONS DE SOUTIEN

Plusieurs interventions ont été menées par les membres de la commission Administrative et Juridique tant sur les notions de conseils pour le fonctionnement interne de nos associations que sur le plan plus juridique. Ces interventions restent confidentielles mais constituent un réel service apporté aux associations et structures concernées.

COMMISSION ASSURANCES

› **Nicolas Eduin – Président de la commission Assurances**

La commission Assurances est composée de Nicolas Eduin (élu fédéral et président de la commission), de Denis Vituel (membre du Bureau fédéral et président de la commission Sécurité).

Se joignent à eux Gérard Claudon (président du Vélo Club de la région de Mandres-les-Roses) et Franck Skymanek (président de l'Union Cycliste Mormantaise).

La commission a mené à bien l'appel d'offres pour la mise en place du contrat d'assurances fédérales pour la période 2022-2025 avec l'aide des salariés du siège et d'un consultant externe. Qu'ils soient ici remerciés pour leur travail. Cet appel d'offres s'est déroulé dans les conditions difficiles qui régissent actuellement le marché des assurances pour les entreprises : exigences accrues de solvabilité et de rentabilité pour les compagnies d'assurances, exigences d'une sinistralité contenue (rapport sinistres / primes) pour les assurés, peu d'assureurs intéressés par les risques des fédérations sportives, difficultés pour obtenir un maintien du tarif dans le temps dans un environnement incertain. Tout ceci plaide, hélas, par une hausse des tarifs que nous avons essayé de contenir le plus possible au prix de négociations acharnées, tout en maintenant certains équilibres et sans tout bouleverser.

Comme vous le savez, le cabinet Amplitude Assurances (Céline Gomis, Philippe Garrigues) en co-courtage avec Gras Savoye et l'assureur AXA ont été retenus. Les relations sont très bonnes mais nous restons exigeants et vigilants. Le tarif 2022, certes en hausse, sera maintenu également en 2023. Si la sinistralité ne se détériore pas, nous espérons bien obtenir le maintien du tarif en 2024 et 2025. La pérennité du tarif dans le temps est un élément de sécurité important pour nous tous dans le monde d'incertitude qui est désormais le nôtre.

C'est l'occasion de rappeler ici que ce contrat d'assurance est notre "bien commun". Plus nous serons prudents sur la route, moins il y aura d'accidents, moins il y aura d'indemnisation et moins les primes seront élevées. Si les accidents surviennent hélas souvent à cause de l'imprudence (pour ne pas dire plus) d'automobilistes, certains accidents se produisent aussi entre cyclos.

Malgré ces augmentations, l'assurance fédérale, qui est un contrat collectif, reste peu chère et très compétitive face aux solutions individuelles que l'on peut trouver sur le marché.

Les échanges avec les clubs et les comités de la Fédération montrent qu'il y a des efforts à faire pour informer et sensibiliser tout un chacun à la problématique des assurances. On ne s'en soucie souvent guère jusqu'à ce que survienne le sinistre (celui qui "n'arrive qu'aux autres") qui fait prendre conscience que "si on avait su", on aurait plutôt choisi telle ou telle couverture, telle ou telle option. Les membres de la commission ont bien l'intention d'aller à la rencontre des clubs et des comités en région dans les mois à venir, afin d'informer de façon plus directe et sensibiliser tout un chacun sur ces questions.

La commission Assurances et la commission Sécurité sont étroitement associées aux sujets concernant la Sécurité routière et à la maîtrise des risques en général. Nous restons persuadés qu'il vaut mieux éviter des accidents que d'en réparer les conséquences.

Comme l'assurance touche tous les domaines de la vie, la commission Assurances est amenée à travailler de façon transversale avec les autres commissions fédérales lorsqu'un sujet d'assurance se pose.

Enfin, la commission répond également aux différents messages qu'elle reçoit (directement ou via les salariés du siège) afin d'apporter des réponses à vos interrogations, vous aider dans vos démarches ou encore pour écouter vos remarques et propositions. Continuez à nous contacter.

RAPPORT POUR LE CENTRE NATURE " QUATRE VENTS "

› **Dominique Lamouller – Président de la commission Centre nature " Quatre vents "**

L'année 2021 suivra celle de 2020 au niveau de ses activités et de la fréquentation avec les contraintes de la pandémie. La mise en œuvre des nouveaux équipements du Centre nature " Quatre vents ", se fait tranquillement au fil des jours. L'espace détente présente une offre propice aux familles et des améliorations pour les personnes en situation de handicap.

La fréquentation de cet été 2021 est aussi bonne que l'année passée permettant de compenser partiellement l'ouverture décalée.

Les résultats estivaux de l'été 2021 restent importants. Même si cela ne compense pas la période neutre de mars à juin, c'est encourageant pour l'avenir de notre Centre.

Sont privilégiés de plus en plus les courts séjours. Il faut donc que la fréquentation soit plus importante sous cette forme.

Une communication renforcée et régulière permet de mieux faire connaître notre Centre nature. La mise à jour régulière du site Internet contribue à cette information dynamique. Mais il faudra encore et encore améliorer l'information interne et externe.

On peut remercier l'ensemble du personnel du Centre nature " Quatre vents " d'avoir su s'adapter afin d'ouvrir les portes aux cyclotouristes le plus tôt possible dans de bonnes conditions de sécurité collective malgré un surcroît de travail conséquent lié à l'augmentation des temps de ménage et de désinfection.

Le programme des séjours 2021 a été reconduit pour recevoir des participants en pension complète ou en demi-pension mais aussi sur le camping et sans prestations.

La commission assure le suivi des travaux et contribue à la réalisation des dossiers d'investissement. Une action est en cours avec un prestataire spécialisé pour la recherche de subvention en liaison avec le CNOSF pour financer une dernière phase de travaux. La commission apporte des propositions idées et participe également à des travaux d'amélioration pour terminer des points d'embellissement, voire de confort pour obtenir la bonne classification.

Compte tenu de la pandémie, du retard est apparu pour la " classification " du camping. Souhaitons qu'en 2022 nous puissions sentir ce nouveau souffle arriver sur les " Quatre vents ". Ce qui confirmerait cette bonne fréquentation au cours des deux derniers étés. Avec ces aménagements, il sera plus facile de faire de la promotion vers d'autres usagers ou d'autres fédérations sportives.

Pour promouvoir notre Centre, il faut faire connaître la nouvelle grille de tarifs 2021 simplifiée avec des prix avantageux pour tous les licenciés de la Fédération et des tarifs préférentiels pour les groupes constitués. Votre maison des cyclotouristes est à votre service en priorité. Ceci n'est pas un avantage financier pour nos licenciés car ils financent sur leur licence depuis 1980 toutes les opérations d'investissement et toutes les constructions nouvelles réalisées.

Le plan de réaménagement et de mise aux normes de l'ancien bâtiment reste d'actualité, la mise en conformité du système de sécurité des bâtiments, la mise en place de quelques locaux techniques, l'étude d'une organisation nouvelle de l'équipe, la réouverture du centre toute l'année. Nous attendons les résultats de notre demande de subvention pour faire ces travaux finaux et mettre en œuvre un fonctionnement plus dynamique. Nous avons pris également du retard dans l'attribution afin que le Centre nature " Quatre vents " devienne le " Centre national de formation du cyclotourisme " en France.

La mise aux normes de sécurité évolue constamment ; les nouvelles exigences de la commission départementale de Sécurité mettent en péril le maintien de nos activités, nous espérons cependant pouvoir continuer à vous proposer stages et séjours.

Il est important que les clubs, les CoDep et les CoReg effectuent de manière plus dynamique la promotion du Centre nature " Quatre vents " afin de favoriser toutes les activités diversifiées du cyclotourisme. C'est un lieu de rencontres et d'échanges inter-générationnels entre toutes nos régions de France, sur route et sur chemin, y compris pour les marcheurs.

La Maison des cyclotouristes, financée par les adhérents de la Fédération depuis 1980, n'attend que votre présence pour vivre et favoriser le développement du tourisme à vélo sous toutes ses formes.

Il faut encore rappeler que si tous les CoDep et les CoReg organisaient chacun un séjour une fois par mandat de quatre ans au Centre nature, non seulement des échanges naîtraient entre régions, départements et clubs, mais en plus le Centre pourrait présenter un résultat satisfaisant. Ce qui est le but recherché même si la Fédération soutient ces activités comme bien d'autres au sein des commissions fédérales et pour toutes les actions de promotion ou d'organisations annuelles destinées à nos adhérents.

Le Centre nature " Quatre vents " est partie intégrante de toutes les activités fédérales et de cyclotourisme sur le territoire national. En ce sens le rôle de la Fédération est de mutualiser toutes ces ressources pour développer notre pratique.

COMMISSION COMMUNICATION 2020 / 2021

› **Yves Bigel – Président de la commission
Communication**

Le nouveau plan de communication 2021-2024 a été voté par le Comité directeur. Il définit les orientations et objectifs de communication pour les années à venir autour de la plateforme "Offrir un cadre accueillant pour pratiquer le vélo en sport ou en loisir". Il se déclinera sur les axes suivants :

- services aux licenciés ;
- accompagnement des clubs/structures ;
- communication institutionnelle ;
- promotion grand public ;
- communication vers des publics cibles ;
- partenariats.

En 2021, le plan de communication s'est concrétisé avec une campagne de promotion déclinée sur l'année, au fil des saisons : "Printemps à vélo", "Vacances à vélo" et "Rentrée à vélo". Cette campagne a permis d'intervenir dans l'ensemble des axes du plan de communication.

L'ensemble a pu se réaliser, avec une adaptation continue en raison du contexte sanitaire toujours incertain. Un bilan sera fait avec les structures pour établir les actions 2022.

■ LES CAMPAGNES DE PROMOTION 2020/2021

Campagne de promotion "Rentrée à vélo" (2020)

- Kits de communication pour nos clubs : plus de 1 000 kits commandés par les clubs. Ont été également dotés près de 80 CoDep demandeurs et plus de 260 enrôleurs ont été distribués.
- École française de vélo : la nouvelle identité visuelle a été diffusée à l'ensemble des clubs ayant une école agréée, afin de faciliter la rentrée 2020.

Campagne de promotion "Printemps à vélo" (2021)

- Kits de communication pour nos clubs : près de 800 kits commandés répartis dans 79 CoDep.
- "Savoir rouler à vélo" (SRAV) : campagne d'information vers les Écoles françaises de vélo et vers les collectivités et mise en place d'un kit de promotion pour les organisateurs du SRAV.
- Presse : envoi du Dossier de presse de la Fédération à chaque structure, avec transmission du fichier des contacts presse locaux, et vers une base de données de contacts journalistes.

■ L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS ET STRUCTURES

Le kit de communication en ligne est mis à jour régulièrement : <https://kitcommunication.ffvelo.fr>. Une réflexion est menée pour proposer des outils plus personnalisables.

Un nouvel outil d'envoi de newsletters a été mis en place afin de mieux répondre à nos besoins. Toutes les newsletters sont envoyées régulièrement à leurs destinataires. Nous notons une forte augmentation de ces envois, en raison de la crise sanitaire :

- "Structures-Infos" : x 20 (17) ;
- "Licenciés" et "Grand public" : x 13 (20)
- "Jeunes" : x 3 (2).

Des newsletters plus spécifiques sont également destinées aux éducateurs, participantes de Toutes à vélo, collectivités ou encore nos Territoires labellisés.

■ ACCOMPAGNEMENT DES COMMISSIONS FÉDÉRALES DANS LEURS BESOINS DE COMMUNICATION

- **Sécurité** : avec la campagne "À vélo tout est plus beau !" dans le cadre des élections départementales et régionales ;
- **Sport-Santé** : réédition des vidéos ;
- **VTT/Gravel** : lien partenariat avec la presse ;
- **Longues distances** : accompagnement de la création du label.

■ INSTITUTIONNELS

Des communiqués ont été adressés aux collectivités locales et élus nationaux, notamment autour du "Savoir rouler à vélo". L'objectif est de promouvoir les actions des clubs et structures pour l'éducation à la pratique du vélo.

Il s'agit de newsletters, d'envois de documentation et d'information via la presse.

■ PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTS SALONS

Nous participons aux salons dont la thématique est le cyclotourisme et le tourisme à vélo en général. En 2020/21, la plupart de ces événements ont été annulés.

Nous sommes intervenus, dans le cadre de notre partenariat avec le salon "Destinations nature", sur la Semaine du tourisme, avec des conférences web autour des conseils pour débiter le vélo, ou encore un accompagnement de la destination Corse pour leur nouvel itinéraire vélo.

■ RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Des communiqués ont été adressés et ciblés selon les sujets abordés (plus d'une dizaine). Ils ont été regroupés dans une rubrique du site Internet : <https://ffvelo.fr/espace-presse/>

Un contact permanent est maintenu avec les journalistes spécialisés. La cible des blogueurs-euses continue d'être travaillée, afin d'accroître le réseau de relais de notre activité. Plusieurs partenariats ont été conclus pour un suivi durant des voyages itinérants en France.

Nous développons actuellement notre référencement sur l'application de la chaîne "Sport en France" développée avec le CNOSF.

Chaque mois, une page promotionnelle est publiée dans le magazine *Vélo Tout-Terrain*, dans le cadre de notre partenariat. Nous avons produit régulièrement des informations avec le webradio, "Radio cyclo".

Nous avons également acheté de l'espace publicitaire dans la presse spécialisée notamment pour les Vertes Tout-Terrain, les Cyclomontagnardes, les Bases VTT, veloenfrance.fr

■ ÉVÈNEMENTS

En plus de notre présence sur les salons, nous avons accompagné les événements phares du cyclotourisme en France, en termes de promotion, jusqu'à l'information concernant les reports et annulations : Semaine fédérale, Cyclomontagnardes, Vertes Tout-Terrain, Mai à vélo, etc. par des actions spécifiques de promotion grand public et de relations presse.

Mai à vélo a été développé par un collectif regroupant l'État et les acteurs du vélo. Nous avons participé à sa mise en place : lien avec nos clubs par l'aide promotionnelle, accompagnement de la recherche de partenariats et de la définition des stratégies de communication.

■ PARTENARIATS

Des partenariats techniques sont toujours développés ainsi que les offres du Club avantages.

Les licenciés bénéficient de réductions chez les partenaires membres du Club avantages, et la Fédération est référencée dans leurs outils de communication.

Nous avons renouvelé notre partenariat avec *Petit futé*, éditeur de guides touristiques. Dans ce cadre, la Fédération bénéficie d'une visibilité forte dans les *Guides vélo*, certains guides régionaux, sur leurs pages web. Nous recevons des guides numériques, et diffusons une promotion dans une newsletter du partenaire. Le partenariat avec AG2R La Mondiale continue pour le développement de la pratique du vélo pour tous à des fins de prévention-santé et le développement de la mixité handi-valide dans la pratique du vélo dans nos clubs. AG2R La Mondiale est "partenaire du cyclotourisme pour tous avec la Fédération française de cyclotourisme".

Parmi les actions communes de ce partenariat :

- les rassemblements " Vivons vélo " (organisés dans une vingtaine de villes en France sur plusieurs dates, encadrés par nos clubs de cyclotourisme, qui bénéficient d'une dotation financière par AG2R La Mondiale) ;
- l'appel à projets " Accessibilité du cyclotourisme aux personnes en situation de handicap ", a été renouvelé cette année, avec une dotation de 50 000 euros répartie parmi les différents projets proposés par les clubs (dotation pour achat de matériel adapté).
- En 2021, AG2R La Mondiale a été également le partenaire officiel de Toutes à vélo.

Nous avons prolongé notre partenariat avec l'événement " Tous en selle ", festival du film documentaire sur la thématique du vélo.

■ GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Nous avons continué d'adapter la communication de la Fédération avec deux objectifs : l'information et l'accompagnement auprès de nos structures, des licenciés et du grand public.

■ MULTIMÉDIA ET RÉSEAUX SOCIAUX

Nous avons mis à jour nos sites Internet et continué les évolutions techniques qui permettent un meilleur suivi de nos outils.

Par exemple :

- déploiement de sites Internet pour les régions et élargissement aux départements avec comme objectif d'uniformiser l'identité visuelle et ainsi rendre plus lisible l'image de notre mouvement cyclotouriste sur l'ensemble du territoire ;
- migration des sites Internet CoReg et CoDep vers des serveurs plus performants et moins coûteux ;
- intégration du module de réservation en ligne sur le site Internet des " Quatre vents " ;
- mise à jour du site Internet <https://toutesavelo.fr> ;
- lancement d'un projet d'envergure pour une application "Veloenfrance".

Nous avons poursuivi notre développement de visibilité sur les réseaux sociaux : Facebook avec plus de 16 000 fans en septembre 2021 (15 000 fans mi 2020) et Twitter 4 500 abonnés mi 2021 (4 000 abonnés mi 2020). De nombreux échanges y ont été réalisés entre les internautes et la Fédération. Toutes nos vidéos sont sur YouTube afin d'être facilement accessibles à tous et toutes. La Fédération est également présente sur Instagram (plus de 2 800 abonnés actuellement contre 2 300 mi 2020) pour favoriser l'échange d'expériences à vélo en images.

COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

› *Martine Cano – Présidente de la commission Culture et Patrimoine*

Des démarches ont été entreprises auprès de Philaposte pour solliciter l'édition d'un timbre pour célébrer le centenaire de la Fédération. Le dossier doit être déposé deux à trois ans avant la date souhaitée (fin 2023 pour nous). Notre demande a été agréée et l'accord publié au *Journal officiel* du 1^{er} octobre 2021.

Des propositions ont été émises par le " groupe Centenaire " et devront être finalisées en 2022-23. Outre la partie purement patrimoniale – documents, histoire – des événements et animations en région sont également envisagés.

■ PÂQUES-EN-PROVENCE

La concentration pascale prévue à Blauvac (84) a dû, une fois de plus, être reportée en raison des interdictions prononcées par la préfecture du Vaucluse. Les différentes éditions prévues sont donc décalées en conséquence.

■ PRIX PHOTO-LITTÉRAIRE PIERRE ROQUES

Le jury a examiné trois dossiers et accordé un prix qui sera décerné lors de l'Assemblée générale - tout comme celui de l'an dernier, le congrès fédéral s'étant déroulé en visioconférence n'a pas permis cette petite cérémonie amicale. Pour rappel chaque adhérent ayant réalisé un voyage en autonomie peut participer.

■ BOURSE DU JEUNE VOYAGEUR INTERNATIONAL, SOUVENIR JACQUES VICART

Pas de grands voyages internationaux durant cette période de pandémie.

La Fédération française de cyclotourisme a cependant souhaité s'associer à des projets alternatifs menés en France avec des thématiques environnementales et citoyennes. Des partenariats ont été conclus avec les "Frères dynamo" qui ont produit des vidéos mises à disposition de la Fédération ; avec le tour vélo cargo de Louise et Océane qui ont été accompagnées par de nombreux clubs durant leur périple ; des bourses ont été accordées à François Pourchasse et Maël Fleuret.

■ COMMISSION PHOTO-VIDÉO

Cette année, le jury, retrouvera une "vraie" réunion afin de mieux discuter des œuvres présentées. Le thème retenu pour cette année était "L'Homme et son métier". Les noms des lauréats du concours seront divulgués lors de l'Assemblée générale. Le sujet 2022 sera consacré à "La nature en ville".

REVUE FÉDÉRALE " CYCLOTOURISME "

› **Michel Savarin – Rédacteur en chef**

Après les grosses craintes nées en 2020 pour les raisons que nous savons tous, un brin d'optimisme est enfin revenu.

Les différents rapports de nos commissions en témoignent même si rien n'est encore gagné durablement.

Nos abonnés ont eu mensuellement comme toujours entre les mains une revue semblable aux précédentes malgré quelques manques dus en particulier à des reports d'organisations. C'est tout de même avec un immense plaisir que nous avons pu à nouveau faire un beau reportage sur la Semaine fédérale de Valognes, un vrai bonheur, un air frais et vivifiant comme dans cette belle région.

Malgré parfois l'inquiétude légitime de l'équipe de rédaction, nous avons pu continuer à offrir du contenu que nous espérons de qualité grâce à l'implication de tous y compris parfois par

des envois spontanés qui nous ont permis de pallier certains manques.

Mais cette satisfaction n'a pas été porteuse d'immobilisme : depuis la mi-année, notre revue a continué à évoluer vers un axe de diffusion très nouveau. En effet, abonnés d'abord, non abonnés plus tard ont désormais la possibilité de lire la revue gratuitement sous forme numérique sur leur ordinateur, tablette ou smartphone. Les modalités d'accès vous ont été détaillées dans les pages de juin.

Pourquoi cette évolution ? La principale raison est de tendre à ce que notre revue soit la plus lue possible sous quelque forme que ce soit et pour reprendre une expression entendue ailleurs, "quoiqu'il en coûte !". L'évolution négative des abonnements est hélas inéluctable tant les modes d'information et de lecture ont bien changé durant les dernières décennies à une époque où le zapping est devenu la loi et la fidélisation plus rare. Ce nouveau pas que nous venons de franchir était nécessaire afin d'essayer d'élargir notre lectorat et de lui offrir ce petit plus collant à la modernité. Les magazines commerciaux avec pourtant d'autres moyens que nous dont la vente en kiosque ont depuis longtemps franchi ce pas avec des formes bien plus pointues et plus coûteuses. Nous n'avons évidemment pas leurs impératifs, notre revue papier sera toujours là et bien là mais nous nous devons d'être au plus près des souhaits de tous. Que chaque dirigeant dans son club continue à la faire connaître sous les différentes formes d'accès, c'est notre plus grand souhait.

Avant de terminer, un grand merci à toute l'équipe de bénévoles anciens et nouveaux, travaillant sans relâche au contenu de notre revue préférée, au personnel de notre Fédération actif et très efficace sans qui rien ne serait possible.

■ COMMISSION FÉMININES ET PRÉ-ACCUEIL

› **Marie-Christine Dudragne – Présidente de la commission Féminine et Pré-accueil**

Le troisième évènement vélo 100 % féminin s'est déroulé les 11 et 12 septembre à Toulouse (31). Sans défilé, puisque les restrictions sanitaires pour des rassemblements de plus de 1 000 personnes restaient très strictes. Une réussite avec près de 3 000 féminines au rendez-vous.

En attendant le quatrième évènement pour "Tous et Toutes à Paris" à l'occasion des Jeux Olympiques en 2024, la commission Féminines souhaite inciter les structures à accompagner celles-ci en les intégrant plus aisément dans leur club, et en les accueillant. Pour les aider, nous sommes dans la perspective d'organiser pour elles, un mini-séjour dans le but de familiariser les féminines à leur cycle. De leur ôter toutes frustrations pour s'intégrer dans un club, autour de thématiques telles que : la mécanique, l'orientation, la cartographie (GPS), la maniabilité, Sport-Santé, débats-échanges, etc. et leur permettre à l'issue de ces rencontres, de rouler en toute autonomie.

Également et dans cette perspective, l'accueil dans les clubs est une nécessité absolue. La clef de la réussite est d'accroître

le nombre d'adhérents en partageant notre passion pour la " Petite Reine ". D'où l'allègement de la " convention pré-accueil " réduisant à minima le nombre de sorties à six.

Ces initiatives épousent le cyclotourisme, promeuvent l'accueil dans les clubs. Cela devrait faciliter le développement des sections féminines au sein des structures.

Connaître les expériences de chacune des adhérentes pour intégrer les nouvelles licenciées au sein d'un club.

Favoriser l'accès aux postes de dirigeants.

Un nouveau défi, pour des femmes toujours en quête de plus de liberté.

Venez nous aider, venez nous rejoindre.

■ COMMISSION FÉMININES

La composition de la commission des féminines était essentielle pour lancer les objectifs durant cette olympiade et parfaire ce troisième rendez-vous en Occitanie. D'où la nécessité dans ce choix, que les 4 points cardinaux, enfin presque, soient représentés. Une nouvelle visioconférence a eu lieu après l'évènement des 11 et 12 septembre.

Vélo cargo : Louise Roussel

Notre Fédération a soutenu leur projet.

Louise Roussel apprécie les qualités de notre Fédération à promouvoir le développement du vélo au féminin : sur Toutes à vélo, sur la progression du nombre de dirigeantes dans notre mouvement, sur les différentes activités du vélo, etc.

Leur projet : à l'origine, il s'agit de l'écriture d'un livre sur le vélo au féminin. Pour présenter ce qu'est le vélo pour les femmes : outil d'émancipation, de liberté, etc.

Ci-dessous le lien et le communiqué de presse concernant son livre : <https://www.dropbox.com/s/xmhbmj697y24lf9/CP%20Louise%20Roussel%20Last%20.pdf?dl=0>

Puis, elle a eu l'idée de promouvoir ce livre de façon différente, en faisant un tour de France, afin de le présenter localement, tout en filmant un peu les rencontres qu'elle ferait : un tour de France en vélo cargo.

Finalement, elles étaient deux dans l'aventure : Louise et Océane. Cette aventure fut principalement financée par deux partenaires : Komoot et Triban (Decathlon).

Ce tour de France donnera naissance à un documentaire sur le vélo au féminin (32 minutes), avec des rencontres tout au long du parcours.

Louise et Océane étaient présentes au Village fédéral à Toulouse pour dédicacer leur livre.

Enfin, la Commission féminines réfléchit sur un projet qui devrait conduire les féminines à se réunir. L'idée de plusieurs thématiques à réaliser bourgeoise sur l'organisation d'un mini-séjour.

■ COMMISSION PRÉ-ACCUEIL

Elle s'est réunie fin septembre afin de proposer une nouvelle " appellation " à cette action. En autorisant comme décidé lors

de notre dernière réunion, de réduire le nombre de 6 sorties à minima, et 10 maximum comme initialement. De refondre l'ensemble des documents sur le site fédéral.

COMMISSION NATIONALE DE FORMATION

› Claude Robillard – Président de la commission nationale de Formation

Le séminaire annuel de la commission nationale de Formation (CNF) prévu en octobre n'a pu se dérouler en présentiel à cause du problème sanitaire. L'année 2020 – 2021 a été perturbée dans le déroulement classique des formations à cause des restrictions sanitaires imposées par la réglementation.

Qu'en est-il des effectifs enregistrés ?

Année	Ani.	Ini.(dt JEF)	Moniteur	Spécifiques	Total
N	249	225 (dont 86)	18	95	587
N-1	531	256 (dont 81)	62	1 060	1 909
Évolution	- 53 %	- 12 %	- 70 %	- 91 %	- 70 %

Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Les objectifs de l'olympiade ont été présentés lors d'une réunion en visioconférence courant avril en présence des Délégués régionaux à la Formation, des membres de la CNF et de l'ETN. Des DRF ont souhaité passer la main après quelques années au service de la formation fédérale ; ce sont : Claude Lenoble, Gérard Dumetz, Jean-Charles Harzo, Claude Martin, Hervé Dehais et Roland Bouat.

Qu'ils soient remerciés pour leur action efficace dans leur région. Ils ont été remplacés par Alain-Philippe Meheust, Laurent Varin, Serge Crespin, Philippe Greffe, Joseph Poirier et Gérard Maurice.

Quelques consignes par rapport au *Projet sportif fédéral* ont été recommandées pour sa mise en application en ce début de mandat et au cours de la mandature, à savoir :

- 1 stage dirigeant dans chaque CoDep ;
- 1 stage animateur club chaque année dans chaque CoDep ;
- 1 stage initiateur club chaque année dans chaque CoReg ;
- 1 stage Jeune éducateur fédéral chaque année dans chaque CoReg ;
- 1 stage moniteur chaque année dans chaque inter-région (soit 5 par la Fédération).

À ces stages plutôt destinés aux éducateurs, il est proposé des modules plus spécifiques ouverts à tous les licenciés (mécanique, pilotage, sécurité, GPS, etc.) et d'autres destinés aux éducateurs pour plus d'approfondissements (tourisme international, éducateur vélo santé).

L'opération " *Savoir rouler à vélo* " (SRAV) instituée par le ministère de la Jeunesse devrait mobiliser bon nombre de structures et permettrait d'ouvrir la porte des clubs à plus de jeunes.

■ LA TRANSVERSALITÉ

La commission nationale de Formation est au service de nombreuses commissions fédérales avec qui elle établit des liens. La transversalité est un concept qui lie connaissances et interdisciplinarité. Il est possible de relier les connaissances qui se trouvent séparées et compartimentées de commission à commission et cela autour des jeunes, du VTT, du médical, de la sécurité, du tourisme, le durable, etc.

COMMISSION GRANDES MANIFESTATIONS

› Ghislaine Charton – Présidente de la commission Grandes manifestations

La mise en place de la nouvelle olympiade a vu à la commission Grandes manifestations, la nomination de deux nouveaux délégués pour les brevets suivants :

- Mer / Montagne : Jean-Paul Bonin succède à Charles Rolland ;
- BCN : Jean-Marc Lefèvre succède à Pierre Cazalières.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe.

Nous remercions très sincèrement Charles Rolland et Pierre Cazalières pour toutes ces années qu'ils ont consacrées bénévolement au service des adhérents adeptes des brevets de tourisme. La commission leur est très reconnaissante pour tout leur dévouement durant ces décennies.

Au premier semestre 2021, les conditions sanitaires, liées à la pandémie du coronavirus, ont contraint les structures à annuler bon nombre de leurs activités. L'arrivée de l'été a permis une légère amélioration. En conséquence, les résultats présentés, relatifs aux brevets de tourisme sont médiocres. Difficile sur cette saison bien trop courte de faire un bilan sur nos différents brevets : à l'heure d'écrire ce rapport, toutes les cartes de route n'ont pas été validées. Les participations seront sans doute en baisse par rapport à 2019 et peut être 2020, les tendances le montrent. Ces statistiques ont été communiquées fin septembre pour le Challenge de France, avec une finalisation en décembre pour le bilan annuel de chacun des brevets. Nous nous intéresserons donc à la tenue d'ensemble des différents brevets de tourisme, connue à la mi-août.

■ LES BREVETS DE TOURISME

Brevets des Parcs

Trois lauréats au titre du brevet "À travers les parcs", résultat très proche de l'année précédente et trois fois moins qu'en 2019.

Brevets des Provinces Françaises (BPF)

Pour l'année 2021, 1 972 cartes BPF ont été présentées à l'homologation. En 2020, il y en avait eu 1 682. C'est donc 290 de plus, soit une progression de 17 %.

En 2019, année de référence plus valable, il y avait eu 2 931 cartes traitées par le délégué fédéral. Là, il s'agit d'une baisse

de près de 33 %. Concernant les lauréats, les résultats évoluent de la même manière : 11 lauréats en 2021 contre 8 en 2020 et 16 en 2019.

En conclusion, il est urgent et primordial de faire inlassablement la promotion des Brevets fédéraux de tourisme dans leur ensemble, par tous les moyens dont dispose la Fédération. Les Brevets fédéraux de tourisme sont peu connus de la majorité de nos licenciés. Nombre de dirigeants de structures ignorent aussi leur existence et leur fonctionnement.

Une vitrine attrayante sur le site fédéral, par exemple, inciterait les adhérents à participer à ces brevets touristiques à la découverte de nos belles provinces françaises.

Brevet cyclotourisme national (BCN)

À la mi-septembre, les tendances enregistrées semblent proches de celles de l'année 2020, avec 94 participants pour 135 cartes homologuées. Ces chiffres sont bien en deçà de ceux de 2019 où plus de 350 cartes avaient été homologuées.

La satisfaction vient de la présence de 21 nouveaux participants ce qui confirme les tendances des années précédentes dans une moindre mesure, mais l'engagement reste bien faible au regard du nombre d'adhérents de la Fédération (moins de 1 %). À cette même date, le 30 septembre, 107 participations pour 152 cartes à homologuer / 12 participants ont terminé leur BCN.

Voyage itinérant (VI)

Cette année à la mi-septembre, les homologations représentent près de 835 voyages validés contre 672 en 2020. Les voyages "féminines" en direction de Toulouse (Toutes à vélo - Toulouse 2020 reporté en septembre de cette année), qui s'élèvent à 1 536, permettent d'atteindre cette année un chiffre de plus de 2 000 VI. On peut noter qu'un certain nombre de Voyages itinérants vers Toulouse n'a pas été validé, généralement par oubli des participantes. Nous sommes encore loin des 2 600 VI de 2019, année de référence. L'absence de manifestations à label et les contraintes sanitaires au printemps ont contribué à ce résultat.

Brevet d'initiation au cyclotourisme familial (BICF)

Compteur à zéro cette année, il n'y a pas eu de BICF réalisé lors de la concentration des familles des 11 et 12 septembre.

Mer-Montagne

Fin septembre, le bilan est meilleur qu'en 2020 : 69 validés dont 12 féminines. Le nombre des inscriptions s'élève pour cette année à 88 auxquelles il faut intégrer celles prises antérieurement et qui n'ont pas été réalisées. Le bilan de cette année double les statistiques de 2020, mais reste bien en deçà de 2019 où 131 brevets avaient été validés.

Randonnée permanentes (RP)

Les fréquentations des Randonnées permanentes semblent être au même niveau que celles de l'an dernier ; les randonnées de courtes distances sont celles qui sont le plus prisées selon les quelques retours obtenus des gestionnaires. Un bilan global sera fait par le délégué en fin d'année au vue de l'enquête annuelle auprès des gestionnaires de RP. Les informations qui parviendront au-delà du 30 septembre seront comme

chaque année comptabilisées dans l'exercice 2021/2022 du Challenge de France.

Sept dossiers de nouvelles Randonnées permanentes sont en cours d'instruction. De nouveaux labels seront sans doute attribués avant la fin 2021 pour les projets portant un intérêt touristique et culturel comme le stipule le cahier des charges.

Challenge de France

Après une année 2020, ou aucun classement du Challenge de France – national et régional – n'a été proclamé, celui de 2021 sera réduit et peu représentatif. En effet, la suppression des manifestations du printemps (Pâques, Pentecôte, Cyclomontagnardes, Critérium Jeunes en structure, formations, etc.) entraînera inéluctablement un déséquilibre certain de l'application du barème du Challenge de France. En particulier, les clubs ayant des jeunes seront pénalisés.

En revanche, les brevets de tourisme (BCN, BPF, VI, Européen, Mer-montagne, BICF, Brevet des "Quatre vents" et Parcs) ainsi que les Diagonales et les Randonnées permanentes homologuées, seront favorisés ; les participations des exercices 2020 et 2021 seront pris en compte pour cet exercice du Challenge. À ce jour, les bilans de ces derniers n'étant pas connus, il est difficile d'apporter quelques commentaires, sachant qu'a priori il y a eu baisse de participation par rapport aux années antérieures. Les informations relatives aux assemblées générales 2021 transmises par les structures sont en nette diminution par rapport aux années précédentes.

Quant aux organisations par les clubs (premier pas, première randonnée, brevet fédéraux, mondiaux et Audax, etc.), l'extraction sur le "Où irons nous ?" n'en a pas été faite par le délégué, les données n'étant pas très fiables en regard de leur réalisation.

Le règlement pour l'exercice 2022 sera identique à celui de l'exercice 2021, à moins que certaines nouvelles demandes ne soient formulées et validées par le comité directeur en octobre prochain.

■ MANIFESTATIONS À LABELS PRÉVISIONS 2022

- Pâques-en-Provence du 16 au 18 avril à Blauvac (84) ;
- Pâques-en-Quercy du 15 au 18 avril à Cajarc (46) ;
- Concentration Famille : appel à candidatures ;
- Ascension du 26 au 28 mai à Sauveterre-en-Guyenne (33) ;
- Pentecôte :
 - 4 au 6 juin "Autour du golfe du Morbihan" à Vannes (56) ;
 - 4 au 6 juin "Vélo en Creuse" à Guéret (23).

■ LES CONCENTRATIONS TRADITIONNELLES

- Candes-Saint-Martin (37) : 19 juin ;
- Mas de la Barque : 28 août à Villefort (30) ;
- Souvenir Velocio au col de Pavezin (42) : 25 septembre ;

- L'Appel des Pyrénées aura lieu en vallée d'Ossau à Louvie-Juzon (64) : 9 octobre 2022 ;
- Concentration du souvenir - 11 novembre à Rethondes (60)

■ SEMAINE EUROPÉENNE DE CYCLOTOURISME

La Semaine européenne 2022 se déroulera du 9 au 16 Juillet 2022 aux Pays-Bas, à Meppel, dans la province de Drenthe qui avait accueilli une semaine AIT à Assen en 1994.

■ SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

Après un report d'un an en raison de la Covid 19, elle a bien eu lieu, avec certes moins de participants que les autres années, mais le "plaisir des retrouvailles" était bien là comme l'a annoncé notre présidente Martine Cano lors de l'inauguration d'ouverture. Les statistiques sont les suivantes :

- total participants : 5 650 / 350 à la journée ;
- VAE : 20 % des participants ;
- pays représentés : 13.

Loudéac (22) vous souhaite la bienvenue pour l'édition 2022 du 31 juillet au 7 août.

COMMISSION JEUNES

› Christophe Dufour – Président de la commission Jeunes

L'année 2021 de la commission Jeunes a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe et une co-présidence entre Pascal Landais et Christophe Dufour.

La mise en place de ce binôme a permis d'intensifier les échanges avec les délégués régionaux jeunes tout en restant dans la dynamique des travaux déjà lancés : remise à plat de la réglementation des structures jeunes et la simplification des tâches administratives des responsables de ces structures. La continuité des chantiers de 2020 reste également une priorité avec le projet "Génération 2024", porté par Philippe Greffe.

Un sondage lancé au mois de mars auprès des responsables des structures jeunes a permis d'établir une cartographie de nos Écoles françaises de vélo et de faire émerger des bénévoles souhaitant venir renforcer la commission Jeunes en participant à des sous-commissions. Plus de 160 personnes ont contribué à finaliser les difficultés rencontrées pour développer une structure jeunes et ont soumis de nombreuses propositions d'amélioration du fonctionnement de nos écoles. Toutes ces suggestions n'ont pas encore été initiées mais certaines ont cependant pu être réalisées ou le seront lors de la mandature.

Les sous-commissions ont été validées par le Comité directeur du mois de mars :

- évènements (responsable : Pascal Landais)
- ados – jeunes de plus de 12 ans (responsable : Marie Lacroix) ;

- administrative (responsables : Christophe Dufour, Christophe Divan avec l'appui opérationnel de Delphine Deker) ;
- outils (responsable : Christophe Dufour) ;
- mini jeunes – jeunes de moins de 12 ans (responsable : Dominique Cabarbaye) ;
- familles (responsable : Francis Boulas).

Ces sous-commissions disposent de l'outil Office 365 avec la déclaration d'une équipe collaborative Teams et une adresse mail dédiée de la forme EFV-xxxx@ffvelo.fr (xxxx : nom de la sous-commission). Les trois premières ont trouvé un rythme de croisière et les trois autres sont encore à développer.

■ ACTIVITÉS DE LA COMMISSION (2020-2021)

Le premier objectif de l'année était de relancer les activités jeunes après une période marquée par de nombreuses annulations en raison de la pandémie de la Covid-19. À l'image de l'année précédente, cette année a de nouveau été marquée par l'annulation de nombreux événements jeunes : les concours d'éducation routière, la plupart des critères départementaux ou régionaux ainsi que la Semaine nationale et européenne des Jeunes (SNEJ) annulée pour la deuxième année consécutive. C'est donc avec deux ans de retard, soit en juillet 2022 que Vesoul (70) devrait accueillir les jeunes pour cette SNEJ attendue avec beaucoup d'impatience par l'ensemble des acteurs.

Afin de relancer les événements jeunes, un critérium national a cependant pu être organisé mi-juillet sur un week-end au Centre nature "Quatre vents" à Aubusson-d'Auvergne (63). Il a regroupé 55 jeunes et 27 éducateurs. L'ensemble des Comités régionaux à l'exception de l'Occitanie et de la Bretagne ont ainsi pu se retrouver et participer à ce critérium national. Le nouveau règlement diffusé en septembre 2020 a pu être testé et appliqué en grande nature sur le terrain.

Un maillot tricolore conçu spécifiquement pour cette épreuve du jeune cyclotouriste a été remis au lauréat de chacune des catégories cadet et junior (jeunes âgés de 15 à 18 ans) en VTT et route, masculin et féminin, soit 7 catégories différentes car la catégorie route junior féminine n'a pu se dérouler faute de candidates. Un retour d'expérience de la mise en œuvre de ce nouveau critérium a mis en évidence qu'il était globalement satisfaisant. Quelques adaptations à la marge pourraient s'avérer nécessaires afin de continuer à le rendre attrayant et applicable facilement. La team EFV-ados va s'atteler à cette tâche dans les prochaines semaines.

L'évènement Trait d'union qui consiste en un voyage itinérant pour les jeunes routiers a pu être relancé fin juillet alors que la dernière édition remontait au mois d'août 2018 soit à plus de 3 ans. Compte tenu de la difficulté à trouver des hébergements "en dur" pendant cette période de crise sanitaire, la formule a été adaptée afin de basculer sur des campings pour la moitié des étapes. Le retour des jeunes sur ce type d'hébergement est particulièrement positif, d'autant plus si le camping est équipé d'une piscine. Cela a notamment permis de favoriser

les échanges et les jeux entre des jeunes d'âge différent. Un retour d'expérience a été partagé avec les délégués régionaux jeunes. La team "EFV-événements" travaille actuellement sur son évolution avec l'objectif de relancer l'attrait des jeunes à ce type de voyage compte tenu d'une participation modeste avec 19 jeunes seulement lors cette dernière édition.

Le Concours national d'éducation routière par équipe se tiendra à Voiron (38) cette année et le report à Vierzon (18) est prévu pour l'édition d'octobre 2022. Le Concours européen d'éducation routière a été une nouvelle fois reporté en raison de la crise sanitaire.

Le deuxième objectif a été de simplifier le travail administratif des responsables des structures jeunes. Le compte rendu annuel d'activité, le carnet du challenge des écoles cyclo et la demande de renouvellement d'agrément ont été regroupés dans un seul et unique formulaire en ligne. Cette digitalisation a permis de passer de trois documents à un seul document, tout en simplifiant la saisie des informations.

Le délégué régional Jeunes reste informé au fil de l'eau des saisies et un récapitulatif général de l'ensemble des écoles de sa région lui sera communiqué en décembre après la clôture de la campagne de recueil de ces informations. La fluidité de ce nouveau dispositif a pu être constatée avec la réception en une seule semaine d'un nombre équivalent au nombre total de carnets récupérés l'année dernière sur une durée d'un mois. De plus la numérisation de ces données permet maintenant de les exploiter facilement pour en extraire des analyses alors qu'elles restaient auparavant sous forme papier ou au format PDF. Cette simplification a permis de passer la périodicité des agréments à un an pour l'ensemble des Écoles françaises de vélo. À l'image de l'affiliation annuelle des clubs, les structures jeunes ne sont donc plus agréées que pour une durée d'un an après avoir simplement complété ce formulaire numérique en ligne.

■ COMMUNICATION

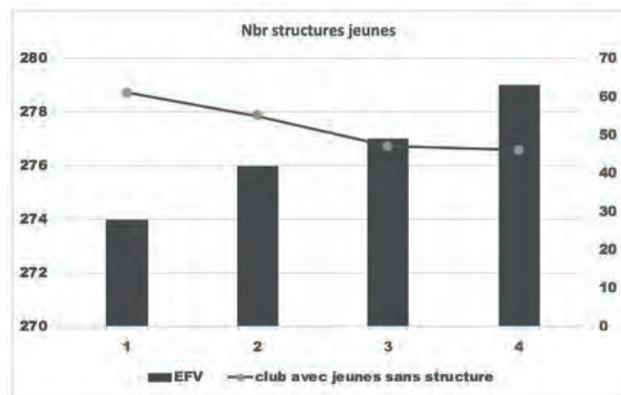
Des réunions mensuelles avec l'ensemble des DRJ ont été mises en place.

Des communications en boucle courte via un groupe WhatsApp ont également permis des échanges plus interactifs avec les délégués régionaux jeunes.

Un Intranet sous *SharePoint Office 365* permettant une collaboration a commencé à être utilisé : une formation est à envisager afin que cet outil collaboratif soit totalement assimilé et qu'il permette le partage d'informations de manière efficace et fluide.

En complément des communications via les supports traditionnels : *cyclotourisme-mag.com*, la revue *Cyclotourisme* et la newsletter fédérale, une communication par mail vers les responsables des Écoles françaises de vélo a été utilisée ponctuellement.

■ ÉVOLUTION DES STRUCTURES JEUNES



Le nombre d'Écoles françaises de vélo continue de progresser, et inversement le nombre de clubs avec des jeunes sans structure labellisée diminue. Il reste plus de 40 clubs qui accueillent des jeunes sans structure labellisée. Le label PAJ (Point d'accueil jeunes) n'existe plus depuis la nouvelle réglementation de septembre 2020 concernant les Écoles françaises de vélo. Les clubs peuvent continuer à accueillir des jeunes sans être une structure labellisée EFV mais cet accueil est soumis à la même obligation d'avoir, au sein de celui-ci, un titulaire d'une qualification fédérale, à jour de renouvellement, en fonction du nombre de jeunes au sein du club.

La simplification des demandes d'agrément École française de vélo et le fait qu'un initiateur est maintenant suffisant pour créer une EFV de moins de 12 jeunes, devraient accélérer cette transformation l'an prochain.

COMMISSION LONGUES DISTANCES ET BREVETS SPORTIFS

› **Stéphane Gibon – Président de la commission Longues distances et Brevets sportifs**

L'année 2021 a vu la création d'une commission Longues distances et Brevets sportifs. Le travail de la commission s'est appuyé de l'état des lieux qui suit :

- de nombreux actifs (25-60 ans) s'initient puis pratiquent les longues distances à vélo en temps limité, en randonnée ou en compétition.

On constate la création par des professionnels de l'événementiel de randonnées ou de courses avec des budgets communications importants. La qualité de ces organisations n'est pas toujours en rapport avec le coût d'inscription.

L'information est difficile à collecter, même pour les plus "anciens" licenciés sur ce que proposent nos clubs.

Aucune coordination n'est opérée pour harmoniser le calendrier et diffuser les informations en interne et à l'externe.

Souvent les nouveaux pratiquants ne connaissent pas la FFCT et peu sont licenciés (comme le reste des pratiquants du vélo). Les pratiquants actuels viennent de divers horizons, tout d'abord

ceux de la FFCT : les pratiquants de toujours qui font figure d'expérimentés et ceux qui changent leur pratique en allongeant les distances. Puis il y a tous les autres, très nombreux, soit qu'ils viennent d'autres sports, soit qu'ils se lancent tout simplement dans un sport et d'anciens bons "compétiteurs".

De nombreux pratiquants roulent en groupe mais pas de manière "classique", soit sous l'égide d'une marque, d'un magasin ou tout simplement en se donnant rendez-vous sur les réseaux sociaux, on rencontre des groupes 100 % féminins.

De nombreux clubs FFCT organisent des longues distances, pas tous avec le même succès, pas tous dans le même esprit, pas tous avec la même antériorité... pas tous au goût des nouveaux pratiquants mais c'est bel est bien une richesse que d'avoir en son sein autant d'organiseurs bénévoles passionnés.

À partir de ces constats, les deux objectifs que nous nous sommes fixés sont de faire venir les pratiquants à nos organisations associatives puis par la suite, essayer de faire adhérer à nos clubs. Et en parallèle, de soutenir la pratique féminine des longues distances.

De là découle un plan d'action.

Nous nous sommes concentrés tout d'abord sur la création d'un label "Longues distances" : ce label peut être attribué à toutes les randonnées (minimum 200 km/jour pour la route) répondant à des critères de qualité d'accueil et de parcours et utilisant les possibilités numériques d'aujourd'hui (site Internet, traces GPS, inscription numérique possible).

Ce label va permettre à nos manifestations d'être en corrélation avec la demande actuelle, tout en conservant nos valeurs. La construction d'un "calendrier" de randonnées variées pour 2022 et la promotion de ce label est en grande partie le travail qui nous attend.

Un autre point important de cette année 2021 est la digitalisation de l'inscription aux Diagonales de France directement sur le site de la Fédération. C'est un confort pour les pratiquants et les deux nouveaux délégués fédéraux.

Toujours concernant les organisations fédérales, le règlement des brevets fédéraux a été mis à jour afin de faciliter la réalisation de ces brevets et leurs homologations.

En parallèle des actions de la commission, malgré la pandémie, une très grande majorité des événements longues distances a pu être maintenue avec quelques innovations comme deux épreuves 100 % féminines, des tracés originaux (tour de France en Mayenne) ou des randonnées en préambule de la Semaine fédérale. De nouvelles épreuves ont vu le jour sur la route ou les chemins. Toutes ces activités ont valu, chose plutôt nouvelle hors année de Paris-Brest-Paris, une couverture des médias nationaux spécialisés (*Le Cycle, 200, Cyclist, l'Equipe, Bike-café, Spotzle*), point important pour des randonnées qui doivent attirer un public inter-régional. *cyclotourisme-mag.com* et la revue *Cyclotourisme* ont également très bien relayé nos manifestations.

Événement phare, le Paris-Brest-Paris randonneur de 2023 de l'Audax Club Parisien se prépare déjà, nous sommes intégrés au comité d'organisation.

La fin d'année 2021 arrive et 2022 se profile avec des actions prioritaires :

- construire un calendrier de randonnées labellisées pour 2022 et le référencer sur le site de la Fédération. Ce calendrier de randonnées labellisées devra être diffusé à un large public, bien plus large que celui de nos adhérents, le recours à des publicités est essentiel ;
- s'appuyer sur le service de communication de la Fédération afin de construire notre reconnaissance média ;
- créer une cotation des randonnées longues distances,
- continuer la synergie entre les organisateurs de randonnées longues distances. Nous devons mettre en commun nos bonnes pratiques et assurer entre nous la promotion de nos randonnées respectives ;
- prospecter les nouvelles structures quand la démarche nationale sera en place ;
- continuer d'avancer sur la modernisation des Diagonales de France comme la mise à disposition d'une carte numérique d'étude d'itinéraire réservée aux licenciés, simplifier encore les inscriptions, permettre les inscriptions pour les étrangers, échanger autour de l'obligation de licence ;
- contribuer à l'organisation du prochain Paris-Brest-Paris randonneur en août 2023.

Les opportunités de développement sont nombreuses, nous allons les saisir.

COMMISSION ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

› **François Beaudouin – Président de la commission Accueil des personnes en situation de handicap**

La commission se fixe pour objectif est d'être le plus proche possible des structures : clubs - CoDep - CoReg.

En raison des circonstances sanitaires, la commission s'est réunie une seule fois en visioconférence le 16 avril – en voici le compte-rendu synthétique.

■ LES RELATIONS AVEC LES STRUCTURES

Objectif : créer une dynamique de communication (entre les structures et la commission). Aussi, il est proposé et décidé que chaque CoReg, CoDep et club aient une personne référente au sein de la commission PSH.

La première démarche vers les structures a été de soumettre aux 268 clubs, ayant déclaré accueillir des personnes en situation de handicap, un questionnaire pour mieux faire connaissance ; connaître leur activité mais aussi leurs attentes.

Nous avons reçu 75 réponses. Nous aurions souhaité plus ;

mais c'est un de nos principaux objectifs que celui de créer du lien avec un maximum de structures. Sur cet objectif à la question : accepteriez-vous de parrainer un nouveau club voulant accueillir des PSH ? Trente-cinq clubs ont répondu positivement. Dès la rentrée de septembre, la commission s'est réunie afin notamment d'étudier les réponses au questionnaire mais aussi et surtout de faire un retour (selon notre engagement) auprès de toutes les structures.

■ LA COMMUNICATION

Tous les supports de communication existants et à venir de la Fédération devront être "accessibles", comme l'est la revue *Cyclotourisme* depuis octobre - Création d'une adresse mail. Ainsi Christophe, non-voyant sera plus particulièrement chargé de ce dossier.

Depuis septembre 2020, chaque mois, 38 personnes reçoivent la revue *Cyclotourisme* "en mode accessible".

■ PILOTES TANDEMS

Jean-Marie, Robert et Éric se chargent de collecter tous les éléments qui nous permettront de mettre en place une formation "Pilote tandem". À ce sujet, suite à un problème de santé, nous avons effectué un appel à pilotes pour la Semaine fédérale de Valognes, appel qui a été fructueux et permis à Simone de participer. Une autre proposition pour Toutes à vélo - Toulouse 2021 n'a pas abouti, celle-ci ayant été un peu tardive. Enfin, nous avons eu une intention d'un cyclo de devenir pilote, demande qui a été traitée par le référent de la région concernée.

■ AIDES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

François est chargé de recenser toutes les possibilités d'aides matérielles et financières. Avant la fin de l'année vont être traités les dossiers des clubs ayant présenté leurs projets en partenariat avec AG2R La Mondiale.

■ SEMAINES FÉDÉRALES

Les objectifs de la commission, concernant les Semaines fédérales seront :

- de veiller à l'application du cahier des charges notamment sur le plan matériel (camping, dortoirs et autres espaces accessibles) ;
- de profiter de cet événement pour communiquer (sans stigmatisation et discrimination) afin d'inciter de nouveaux clubs à accueillir des PSH ;
- faire se rencontrer les clubs PSH et les clubs non PSH ;
- être à disposition pour répondre aux questions ;
- accompagner la rencontre des clubs "parrainés" PSH et non PSH ;
- d'avoir un site Internet dit "accessible".

Cette année, à Valognes, conformément à ce qui avait été décidé par l'équipe précédente, une journée a réuni une trentaine de personnes en situation de handicap pour une randonnée

d'une cinquantaine de kilomètres avec visite de musées et lieux historiques du Nord-Cotentin, et un repas partagé.

Pour conclure

Les quatre mois restants de l'année 2021 devraient permettre à la commission de se retrouver physiquement pour reprendre ensemble l'analyse du questionnaire – faire le point sur les missions des uns et des autres, etc.

En tant que président de commission, je souhaite poursuivre la réflexion déjà entamée pour une approche "ouverte" sur le handicap, utiliser toutes les ressources en interne (dans nos 250 clubs) mais aussi en externe avec de nouveaux partenaires : Maison départementale des personnes en situation de handicap, l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques.

L'exposition médiatique, de plus en plus importante des Jeux paralympiques, avec les nombreux résultats positifs obtenus à Tokyo doit nous servir également, même si le cyclotourisme n'est pas un sport olympique.

Enfin pour conclure, ces quelques réflexions, que je vous livre, pour nous permettre de "mieux identifier le handicap" et donc de "mieux en parler ensemble" :

- ne parlons plus de Jeux para-olympiques (qui n'existent pas) mais de Jeux paralympiques : "para" qui veut dire "à côté, en parallèle" ;
- ne disons plus "un handicapé" ou "une handicapée" mais "une personne en situation de handicap" ;
- privilégions l'expression "accomplir quelque chose avec son handicap" à "accomplir quelque chose malgré ou en dépit de son handicap" ;
- Un para-athlète qui remporte une compétition est à l'image d'un sportif valide "un champion" et non pas "un héros ou un super-héros".

COMMISSION RELATIONS AVEC LES STRUCTURES

› **Christian Proponet – Président de la commission Relations avec les structures**

Comme son nom l'indique, cette commission est au service des clubs, comités départementaux et régionaux, et doit servir de relais entre le Comité directeur et nos diverses structures fédérales. Les deux sens de communication sont à explorer.

- Expliquer les décisions du Comité directeur, les argumenter, pour que les structures se les approprient et les mettent en œuvre.
- Mais aussi, discuter avec les structures pour recueillir leurs avis, leurs motivations, leur ressenti et ainsi éclairer le Comité directeur pour une meilleure prise de décision, le mieux en adéquation possible avec les aspirations de nos clubs. Pour décliner ces objectifs, une équipe de bénévoles et de salariés travaillent en commun. Six membres apportent leurs expériences et compétences sur la façon d'atteindre

ces objectifs : Six régions sont ainsi représentées et tous les niveaux de la Fédération sont présents. Ses missions : pour mener à bien ses objectifs, la commission s'est organisée au travers de cinq groupes de travail :

- rôle et missions des Comités régionaux : il y a urgence à se préoccuper de ces structures depuis que les régions ont changé de périmètre avec la loi Notre de 2016, structures majeures entre la Fédération et les comités départementaux, ces derniers ayant un rôle plus opérationnel de "coaching" des clubs.
- aides aux structures : l'aspect financier est une des préoccupations dans un contexte difficile, mais la mise à disposition d'outils l'est tout aussi. (tutoriel pour demande de subventions ANS par exemple)
- transmission entre la Fédération et ses structures : en collaboration avec la commission Communication.
- rôle, missions et accompagnement des clubs et des CoDep par rapport à la politique fédérale et par rapport à leur environnement : les politiques vélo se démultiplient, dans le contexte de crise sanitaire, dans la plupart des territoires et la Fédération doit apporter son soutien aux clubs qui sont sollicités mise en place de vélo école, d'animations municipales (atelier de réparation par exemple), aménagement cyclable, sport santé, savoir rouler à vélo, etc.
- la "professionnalisation" (embauche d'agents de développement) et la valorisation du bénévolat. Sans tabou, il faut mettre ce sujet sur la table et regarder les avantages que peuvent apporter des salariés en soutien, en support des bénévoles.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

› **Juillet à décembre 2020**

Les principales actions, pour terminer l'olympiade précédente, ont porté sur la poursuite des actions engagées auparavant :

- continuer la dématérialisation ;
- inciter les clubs et les structures fédérales à "éviter – réduire – trier – collecter & recycler les déchets" ;
- incorporer dans les divers Cahiers des charges des manifestations de la Fédération de clauses liées au développement durable ;
- faire la promotion du concept de Développement durable sur cyclotourisme-mag.com et dans la revue *Cyclotourisme* ;
- mettre en place sur Intranet un label développement durable pour les manifestations locales qui s'engagent à respecter 8 critères sur 12 au travers des aides aux structures ;
- sensibiliser à la dimension sociale du Développement durable : actions en direction des personnes en situation d'handicap, des personnes défavorisées, des détenus, etc ;
- collaborer avec Arpège, association loi 1901 qui fabrique, dans le cadre de son chantier d'insertion, des accessoires pour vélo avec des bâches recyclées ;

- une convention de partenariat a été signée avec l'association "Progrès et environnement - Gestes Propres" qui agit sur la prévention des déchets sauvages.

Voilà pour l'essentiel. Pour cette nouvelle olympiade, il n'y avait pas de volontaire et la commission n'a pas été reconduite. Il n'en demeure pas moins vrai que ce concept repose aussi sur vos propres actions, initiatives, comme par exemple : organisation d'événements écoresponsables, sans oublier la dimension sociétale : rendre le cyclotourisme accessible aux personnes en situation de handicap, quelles qu'elles soient, valorisation de la pratique du vélo vecteur de santé pour vaincre la sédentarité et l'obésité, promotion du vélo comme une alternative aux moyens de transport, etc. Les principaux thèmes rappelés ci-dessus démontrent bien la transversalité du développement durable et le fait que chaque club doit s'approprier ce sujet. Nous ne pouvons que vous encourager, dans vos diverses structures, à décliner ces thèmes en actions concrètes. Un grand merci aux personnels du siège et aux membres de la commission qui ont apporté leurs contributions tout au long de l'année.

COMMISSION SANTÉ

› *Patrice Delga – Médecin fédéral*

■ INFORMATION DES ADHÉRENTS

Un article est publié chaque mois dans la revue officielle de la Fédération *Cyclotourisme* concernant la santé, la physiologie ou la mécanique, en rapport avec la pratique cycliste.

Conception, réalisation et publication de la revue *Cyclodiététique* (présentée pour la Semaine fédérale de Valognes) : 22 articles colligeant les publications des quatre dernières années de la revue *Cyclotourisme* se rapportant à la physiologie de l'alimentation.

Formation des moniteurs "Sport sur ordonnance" : la Fédération a obtenu la certification ministérielle (décret du 23/12/2020) pour former les moniteurs de la Fédération à l'accueil de personnes présentant une affection de longue durée (ALD) ou chronique. Mise en place de ce plan de formation (respectant les thèmes et horaires d'enseignement prévus par le Ministère) que nous avons dénommé "Sport-santé niveau 2".

Il ne s'adresse qu'à des moniteurs déjà certifiés. Ont collaboré à la formation : Nadège Garcia pour la formation à distance. Elle n'a pu rejoindre l'équipe lors du stage prévu en septembre intégrant de nouvelles fonctions à la Fédération de triathlon dès le 1^{er} septembre. Pour le déroulement de ce premier stage du 6 au 9 septembre au Centre nature "Quatre vents" ont participé : D^r Jean-Michel Bouillerot, Isabelle Gautheron (DTN), Daniel Jacob, Dominique Cabarbaye, et moi-même.

Dix stagiaires présents : le stage "Sport-santé niveau 1" qui s'adresse aux membres de la Fédération n'a pu avoir lieu faute d'un nombre suffisant d'inscrits pour cette année, il sera néanmoins reproposé l'année prochaine. Soutien et concrétisation d'un projet d'un club "Casiopéa" nouvellement adhérent à la Fédération. Il s'agit de femmes touchées par un cancer du sein qui ont la

volonté de réaliser "Paris-Bucarest" à vélo en relai. Daniel Jacob et moi-même avons soutenu la concrétisation de ce projet et avons encadré médicalement, et accompagné ces femmes le long de l'ensemble du voyage, du 17 septembre au 18 octobre.

Intervention publique : lors de la Semaine fédérale avec l'association "Cardiac des monts" et le professeur François Carré, spécialiste de cardiologie sportive ainsi que Bernard Hinault.

"Vital tour" avec l'association Cyclos-Cardiaque à Sablé (72) le 5 septembre sur le thème sédentarité et inactivité physique : vieillir, vivre vieux, comment mieux vieillir.

Projet de collaboration à venir avec le professeur François Carré sur différents thèmes concernant le cœur malade et la réadaptation à l'effort et comment se prémunir des conséquences d'une pratique excessive.

COMMISSION SÉCURITÉ ET TECHNIQUE

› *Denis Vitel – Président de la commission Sécurité*

■ FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Celle-ci s'est réunie à cinq reprises en février, juin et août en visioconférence et avril et octobre en présentiel au siège fédéral, afin d'assurer le suivi des différents objectifs. Malgré la pandémie des séminaires dans les CoReg et Codep se sont poursuivis à la demande : présentation du rôle de délégué Sécurité et de ses objectifs notamment son rôle auprès des institutionnels concernant les aménagements routiers, mais aussi le volet prévention des accidents qui reste très préoccupant.

Une importante mise à jour de la *Charte cyclable* a été réalisée entre février et fin septembre. Une nouvelle édition sera disponible pour le salon des Maires et distribué aux structures à l'assemblée générale de Nevers (58).

À partir de septembre une réécriture du *Mémoire* et du *Guide du délégué Sécurité* a été réalisée.

Nous nous sommes également rendus dans plusieurs départements en appui aux CoDep, lors de rencontres avec des services préfectoraux et des conseils départementaux.

Les membres de la commission sont à votre disposition si nécessaire par téléphone, mail, ou sur le terrain.

Le séminaire sécurité s'est tenu au siège fédéral en octobre, réunissant les délégués Sécurité régionaux afin de leur fournir la ligne directrice pour l'année 2022. Ces journées ont permis des échanges sur la façon dont chaque région gère la sécurité dans nos associations et sur le terrain.

■ CONGRÈS DES MAIRES

Il n'y a pas eu de Congrès des maires lors de l'automne 2020, en raison du contexte sanitaire, la commission sera présente lors de la prochaine édition en novembre 2021.

■ SEMAINE FÉDÉRALE DE VALOGNES (50)

Comme à chaque Semaine fédérale la commission a tenu un stand afin d'organiser des rencontres avec les DS présents. Le nouveau *Quizz sécurité* a également servi principalement pour amorcer le dialogue avec les licenciés. Présence également au point sécurité chaque soir avec les institutionnels et les forces de l'ordre. Il est à noter la faible accidentologie sur cette Semaine où le nombre de participants était divisé par deux.

■ REVUE CYCLOTOURISME

Les pages sur la sécurité permettent à la commission de fournir des informations auprès de nos structures et nos licenciés sur les sujets d'actualité majeure ou de revenir sur des points spéciaux du Code de la route ou autre.

■ TECHNIQUE

La commission Technique fait désormais partie de la sécurité et se trouve intégrée dans le groupe de travail.

Au nom de la FFCT nous avons intégré l'APIC (Association pour la promotion et identification des cycles). Denis Vitel en est le secrétaire adjoint.

La commission était représentée aux "ProDays" à Paris ainsi qu'à Eurobike en Allemagne. Ces salons et événements nous permettent de suivre l'évolution technique des différents matériels, ainsi que des nouveautés.

Nous nous déplaçons également pour visiter des artisans et constructeurs français : ils ont fait l'objet de reportages dans la revue *Cyclotourisme*.

La commission peut initier des stages gratuits de mécanique de base sur un ou deux jours au Centre nature "Quatre vents", ou éventuellement en région selon la demande en direction des vacanciers pendant la période estivale. Il serait souhaitable d'être présents en 2022 pour répondre à la demande d'un public élargi et faire ainsi connaître notre Fédération.

Le marché du vélo a augmenté de 25 %. Si le nombre de vélos vendus est resté stable, à 2,6 millions d'exemplaires, le chiffre d'affaires a dépassé les 3 milliards d'euros, dopé par les ventes de vélos électriques, vendus 2 079 euros en moyenne.

Le marché des pièces et accessoires représente ainsi plus d'un milliard d'euros en 2020 (les chiffres 2021 seront connus officiellement en mai 2022). Des pièces produites en Asie ont même fait l'objet de pénuries dues à la crise sanitaire.

La généralisation des freins à disque chez les industriels est toujours une constante. Faut-il s'en réjouir ? Pas pour les grands voyageurs. Concernant le vélo à assistance électrique nous continuons à suivre les évolutions.

COMMISSION TOURISME, TERRITOIRES VÉLO, CYCLOMONTAGNARDES

› **François Manent – Président des commissions Tourisme / label "Territoire vélo" / Cyclomontagnardes**

■ LES SÉJOURS

Une situation sanitaire très compliquée pour commencer le mandat à la tête de la commission.

2021 ressemble étrangement à 2020, avec l'annulation de tous les séjours hors Europe, nul ne sait quand ces deniers pourront reprendre, à l'heure actuelle nous ne pouvons pas nous projeter tant l'avenir sanitaire est incertain. Les séjours "Europe et France" du début d'année ont été aussi annulés. Nous avons retrouvé une situation plus stable au mois de juin, le séjour de La Loire a fait le plein. Deux séjours de l'automne ont été maintenus, avec l'obligation de respecter les consignes sanitaires des pays européens visités.

Toutes ces nouvelles annulations mettent à mal la commission Tourisme, j'espère que 2022 sera l'année d'une reprise plus saine, que l'envie des cyclotouristes, de s'évader, de découvrir de nouveaux horizons, soit présente.

La commission Tourisme s'est réunie deux fois : une visioconférence en avril et une réunion en présentiel au siège de la Fédération. Je remercie sincèrement les membres de la commission qui m'ont beaucoup apporté dans le travail intense de cette commission. Je découvre une vie fédérale très différente de la vision que j'en avais en tant que président de comité.

■ LABEL " TERRITOIRE VÉLO "

Une activité aussi impactée par la crise sanitaire, mais moins que les autres, en effet hormis les visites techniques sur le terrain impossibles durant les périodes de confinement, le travail s'est effectué. Actuellement, il y a 53 labels "Territoire vélo" dont deux départements. Sept dossiers sont en cours d'étude et 13 en cours de renouvellement. La ville de Cognac ne renouvelle pas le label. Une labellisation est en cours pour la commune de Saint-Paul sur l'île de La Réunion, elle sera la première commune d'Outre-mer labellisée.

■ FORMATION TOURISME

Dans la continuité de 2020, un stage spécifique Moniteur tourisme international s'est tenu au Centre nature "Quatre vents" en novembre 2021.

■ LES CYCLOMONTAGNARDES

2021 est à l'instar de 2020, le report de toutes les Cyclomontagnardes d'une année. Une décision qui n'a pas été facile à prendre lors de la réunion en visioconférence avec les membres de la commission et tous les organisateurs.

La sagesse a prévalu dans ce report.

Le calendrier, pour les années 2022 et 2023, reste soumis à l'évolution de la pandémie. Ces derniers sont approuvés par le Comité directeur fédéral.

2022

4-5 juin : Jura - Lons-le-Saunier - AL Lons-le-Saunier (39) (Pentecôte)
11-12 juin : Alpes – Annecy - Vélo Club Annecy (74)
18-19 juin : Luchon – Bayonne - Aviron Bayonnais (64)
25-26 juin : Cévennes et Gorges du Tarn – Villefort (48) - Mont Lozère Vélo
2-3 juillet : Vosges – Eguisheim - CC Colmar (68)

2023
10-11 juin : Alpes - Vercors – CoDep 26
17-18 juin : Hautes-Pyrénées – CoDep 65
24-25 juin : Massif - Central - Morvan - Château-Chinon (58) - Jeune Garde Sportive Nivernaise
1 ^{er} -2 juillet : Pyrénées audoises – Limoux - CC Limoux (11)
8-9 juillet : Vosges Saônoises ou du Sud - CoDep 88
15-16 juillet (ou 22-23) : Alpes - Brevet randonneur des Alpes – CT Grenoblois (38)

Les organisateurs qui le souhaitent, pourront rajouter à leur manifestation le label " Longues distance " dans la formule sur la journée. De plus amples détails seront communiqués par la commission Longues distances et Brevets sportifs.

COMMISSION VTT / BASES VTT / GRAVEL

› **Yann Sarret – Président des commissions VTT / Bases VTT / Gravel**

Pour cette première année en tant que président de la commission, j'ai dû apprendre beaucoup de choses. Il m'en reste à apprendre.

Divers sujets ont été évoqués. Le sujet le plus important a été la création d'un label déposé " Gravel ". Celui-ci permet la labélisation de territoire sur le même principe que pour les Bases VTT. Mais également de labelliser une randonnée Gravel organisée par un club ou encore un club qui propose le Gravel parmi ses activités. Le cahier des charges est en cours de rédaction, et devrait être prochainement finalisé.

De plus, en concertation avec la FFC, une grille de cotation pour la difficulté des circuits (comme on peut la retrouver en VTT) a été créée et est actuellement en phase de test.

Nous avons déjà une première base Gravel qui est labellisée (porteuse de ce projet) : elle se situe sur la commune de Rasteau (Vaucluse).

Il y a eu un gros travail de réflexion et de volonté pour redynamiser les clubs sur l'action du VTT. Renforcer cette cohésion et comprendre pourquoi certains clubs fonctionnent mieux que d'autres au niveau national. Un questionnaire a été envoyé et va être analysé dans les prochains mois.

Au niveau du VTT, des discussions sont en cours sur la gestion des problèmes avec l'ONF (Office national des forêts) à Versailles (78).

■ LES VERTES TOUT-TERRAIN 2022

- Brive / Rocamadour : 20 mars - Brive (19) ;
- Les Chemins du Mont : 14 et 15 mai - Flers (61) ;
- Maxi-Verte de la Gartempe : 26 au 29 mai - Lathus (86) ;
- Le Pente et Cote : 4 et 5 juin - Bourgueil (37) ;
- Ultra Raid 360 : 11 et 12 juin - Domfront-en-Poirais (61).

- Coeur de Breizh : 3 au 6 août - Loudéac (22)
- Randonnée de l'outre Forêt : 11 septembre - Soultz-sous-forêt (67)
- Les Roc'h des monts d'Arrée : 10 et 11 septembre - Huelgoat (29)
- La Transvolcanique : 17 et 18 septembre - Blonzat (63)

Divers partenariats ont été signés et notamment avec Vélo en grand et le Vélo vert festival afin de faire briller la Fédération sur deux événements d'envergure nationale et internationale.

L'année prochaine, le gros du travail va être tourné vers la rédaction d'un cahier des charges pour aider à la création des Grands itinéraires touristiques VTT.

COMMISSION ÉLECTORALE

› **Jean-Claude Loire**

Comme toutes les structures fédérales la commission Électorale a dû et a su s'adapter aux conditions sanitaires pour mener à bien les missions qui lui sont attribuées.

Le contrôle des candidatures au Comité directeur s'est déroulé à distance, avec l'aide du personnel du siège, les cinq membres de la commission étant connectés depuis leur domicile.

Durant la période comprise entre la validation des candidatures et l'Assemblée générale la commission a répondu aux questions de candidats relatives aux possibilités de communication.

L'Assemblée générale s'est déroulée plus rapidement que prévu, et les documents fournis par le prestataire devant être modifiés et complétés, la mise en forme des résultats et la rédaction du procès-verbal ont été achevées quelques minutes seulement avant la proclamation des résultats. À noter que les documents transmis par Néovote mentionnaient 19 élus, alors que 18 sièges seulement étaient attribuables.

L'élection de la présidence n'a posé aucune difficulté et n'appelle pas d'observation.

Ayant constaté l'influence sur les résultats de l'ordre des candidats repris sur le bulletin de vote, à l'avantage des premiers de la liste, la commission a proposé que cet ordre soit tiré aléatoirement pour chaque électeur. D'autres modifications du règlement intérieur et des statuts ont également été proposées par la commission.

SEMAINES FÉDÉRALES ET VÉL'EUROPE

› **Jacky Brosseau – Chargé de missions**

■ SEMAINE FÉDÉRALE DE VALOGNES

Nous avons surtout suivi les annonces gouvernementales en matière d'évolution de la pandémie et les conséquences qui en découlaient. De janvier 2020 à mars 2020, nous avons enregistré plus de 5 000 inscriptions. Cette édition s'annonçait plus que correcte au niveau de la participation puisque nous

étions au-dessus des statistiques habituelles. Nous pensions à tort que la Covid 19 était loin derrière nous mais malheureusement, nous avons été rattrapés par le contexte sanitaire.

Face aux difficultés d'organisation et aux incertitudes nous avons dû, fin avril 2020, prendre la décision d'annuler cette Semaine fédérale et de la reporter en 2021.

Les bénévoles eux, étaient très affectés par cette décision qui les obligeait à se remobiliser pour un an. Ce fut difficile de remotiver les bénévoles dans cette situation toujours d'incertitude sanitaire, mais le chef d'orchestre Hubert Huet a su jouer la bonne partition pour que les équipes se remettent au travail. Une partie de l'année 2020, a été consacrée au remboursement des 5 000 inscriptions. Ce fut un travail chronophage, qui une fois de plus a été réalisé par une équipe de bénévoles qu'il faut largement remercier pour nous avoir permis de vivre une très belle édition 2021.

■ LA SECONDE ÉTAPE DU VÉL'EUROPE

Nous avons tout fait (réservation des hôtels, circuits, passage en ferry, organisation générale de la logistique) pour les participants qui devaient représenter notre activité en Europe durant les 45 jours de vélo prévus. Cette deuxième édition a été annulée puis reportée en 2021, en raison de la crise sanitaire. Une nouvelle modification est envisagée pour pallier le report encore nécessaire cette année.

L'objectif de ce Vél'Europe est de rallier et visiter toutes les capitales européennes d'ici à 2024 pour terminer l'année lors des Jeux olympiques à Paris et célébrer le centenaire de la Fédération.

■ LA 18^E ÉDITION DU TOUR CYCLOTOURISTE INTERNATIONAL

En 2020, le Tour cyclotouriste n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire. La décision a été prise de le reporter à fin août 2021 au départ de Saint-Pourcain-sur-Sioule (03).

Cette édition s'est parfaitement déroulée.

RAPPORT DU CONSEIL DISCIPLINAIRE DE PREMIÈRE INSTANCE

› *Jean-Claude Loire*

"Le conseil disciplinaire de première instance n'a pas été sollicité au cours de l'exercice et s'en félicite".



RAPPORT FINANCIER **Jean-Marie BROUSSE**

Exercice du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021

Les états comptables et financiers de la Fédération concernant l'exercice clos au 30 juin 2021 ont été examinés par le trésorier puis arrêtés par le Comité directeur lors de la réunion du 8 octobre 2021.

Le budget global de l'exercice s'élève à 6 007 058 euros contre 6 851 346 euros en 2019 / 2020.

ANALYSE DU RÉSULTAT

L'exercice clos au 30 juin 2021 présente un **résultat global excédentaire de 212 423 euros** (294 975 euros en 2019 / 2020)

Le **résultat d'exploitation** est positif de **109 982 euros**. Il prend en compte la perte d'exploitation du Centre cyclotouriste des 4 Vents pour 87 330 euros principalement dû à la fermeture du centre jusqu'au mois de Mai à cause de la crise sanitaire. Il comprend aussi le constat de fonds dédiés pour 108 000 euros correspondant à la subvention ANS non utilisée au 30/06/2021 et reportée sur le prochain exercice.

Le **résultat financier** est positif de **406 euros**. Nous ne pouvons faire que le même constat que l'an dernier à savoir qu'il ne permet plus de couvrir les frais bancaires, les coûts liés aux paiements en ligne et les taux de placement trop faibles ne permettant pas de trouver l'équilibre.

Le **résultat exceptionnel** est négatif de **102 035 euros**. Il comprend des régularisations de charges et de produits à caractère exceptionnel tels que l'économie sur l'AG 2020 qui n'a pu se tenir en présentiel ainsi qu'une quote-part de subventions reçues affectées à l'exercice pour 18 740 euros.

LES RECETTES

Le volume d'affaires de la **boutique fédérale** connaît une légère baisse, principalement due à l'absence de SF en 2020 durant laquelle se vendent beaucoup d'articles.

Le chiffre d'affaires généré par les **séjours** varie selon les propositions du catalogue « *Séjours et voyages* ». Compte tenu de la situation sanitaire un seul séjour a pu être réalisé en Juin dernier.

Les cotisations fédérales (**licences**) diminuent car le nombre de licenciés baisse. C'est un constat dont il faut tenir compte et se poser les bonnes questions qui permettront d'enrayer la tendance.

Le budget de la **revue Cyclotourisme** fait apparaître un résultat négatif. Le prix de vente restant raisonnable pour un document de cette qualité, ce n'est donc pas le prix qui est en cause. Il est urgent de trouver des solutions pour au moins équilibrer le budget de la revue. Il y a encore des clubs qui n'ont aucun abonné.

La **labellisation des Territoires Vélo** est toujours en progression : un bon point pour notre image de marque.

Les **redevances SF** résultent des conventions passées avec les Cosfic qui rémunèrent les services (informatique et de communication) fournis par la Fédération.

Les **locations mobilières** sont pratiquement nulles car elles sont le résultat de la location des sanitaires pour la SF qui a été reportée et donc de ce fait il n'y a pas eu de location pour cet exercice.

LES DÉPENSES

Achats non stockés : dans les petits équipements, on comptabilise principalement l'opération exceptionnelle Kit BER et l'achat d'un home trainer pour le gîte.

Services extérieurs :

Sous-traitance licences : conforme au contrat annuel

Primes d'assurance : Locaux pour 7850 euros Automission pour 3350 euros, Séjours pour 2500 euros, Véhicule pour 1450 euros.

Autres services extérieurs :

- Honoraires : Création & dessins de la revue *Cyclotourisme* pour 73 700 euros, piges sur *Cyclo- mag* pour 29000 euros, reportages photos & vidéos pour 10 000 euros, avocats 6200 euros, transition numérique 8800 euros, commissaires aux comptes 9000 euros.
- Annonces & insertions : concerne nos annonces dans les revues spécialisées dans le tourisme et le VTT.
- Promotions : Opération printemps à vélo chasubles pour 12 000 euros et kit SRAV pour 3400 euros.
- Salons & expositions : tous les salons ayant été annulés aucune dépense pour l'exercice.
- Frais de déplacement : Baisse très significative due principalement à l'absence de réunions en présentiel.
- Cotisations : Ce poste représente les droits d'adhésion versés à diverses structures notamment l'U.E.C.T. et le CNOSF.

Subventions accordées par l'association : Il s'agit d'une part du reversement de cotisations versées aux CoReg et CoDep pour leur fonctionnement et d'autre part des aides sur actions octroyées selon les objectifs fixés par le Comité directeur via les fiches bilans.

Comparatif budgétaire, hors éléments exceptionnels et financiers :

Recettes réalisées : 81,15% du budget prévisionnel,
Dépenses réalisées : 77,92% du budget prévisionnel.

CONCLUSIONS :

Les actions prévues par le Comité directeur n'ont pas toutes été exécutées car fortement impactées par la crise sanitaire qui nous a obligée à annuler un certain nombre d'actions. La baisse du nombre d'adhérents nous pousse à être très vigilants dans la prise de certaines décisions, car ce sont bien les licences qui sont notre principale source de financement.

Notre rôle premier est de dynamiser notre Fédération pour donner envie aux non-initiés de rouler avec nous dans nos structures.

Le résultat positif que nous enregistrons cette année nous permet de ne pas augmenter la cotisation fédérale pour 2022. Cotisation qui reste inchangée depuis 3 ans.

AFFECTATION DES RÉSULTATS :

Conformément au vote de la dernière Assemblée générale, le bénéfice de l'exercice 2019/2020 a été viré au compte « réserves ».

Les comptes présentés sont soumis au quitus de l'Assemblée générale.

**Le Comité directeur fédéral propose d'affecter au comptes « réserves »
le boni de l'exercice clos au 30 juin 2021 soit 212 423 euros.**

Tels sont les éléments soumis à l'approbation des groupements sportifs affiliés. Le fait pour eux de donner quitus sur le présent rapport financier validera la proposition relative à l'affectation du résultat tel que proposé ci-dessus.

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30 JUIN 2021
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

CHARGES	01/07/20-30/06/21	01/07/19-30/06/20	PRODUITS	01/07/20-30/06/21	01/07/19-30/06/20
ACHATS DE MARCHANDISES	106 483	675 246	VENTES DE MARCHANDISES	151 324	767 100
ACHATS BOUTIQUE	88 171	128 641	VENTES BOUTIQUE	126 283	154 854
ACHATS DE SÉJOURS	18 313	546 605	VENTES DE SÉJOURS	25 042	612 246
VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	8 240	17 169			
VARIATION DE STOCKS	8 240	-17 169			
AUTRES ACHATS NON STOCKÉS	59 865	66 859	PRESTATIONS DE SERVICES	5 293 218	5 546 833
GAZ & ÉLECTRICITÉ	8 131	8 545	PETIT BRAQUET / GRAND BRAQUET	1 950 329	2 032 108
FOURNITURES D'ENTRETIEN & BUREAU	14 554	7 753	ASS. A / B / RP	89 960	97 725
EMBALLAGES	2 273	1 891	LICENCES	2 706 038	2 802 977
PETITS ÉQUIPEMENTS	34 908	48 670	COTISATION CLUB	79 518	81 331
SERVICES EXTÉRIEURS	2 464 588	2 354 848	FRAIS DE BORDEREAUX	30	43
SOUS-TRAITANCE LICENCES EXALTO	46 328	55 138	INSCRIPTIONS	2 550	30 490
LOC. IMMOBILIÈRES, MOBILIÈRES, CRÉDIT BAIL	19 165	21 118	PORT FACTURÉ	6 776	6 680
CHARGES DE CO-PROPRIÉTÉ	6 065	8 431	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	1 430	1 200
ENTRETIEN & RÉPARATIONS	20 338	15 050	LOCATIONS MOBILIÈRES	320	51 667
CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE	19 699	17 161	VENTES DIVERSES	970	3 543
HÉBERGEMENT & MAINTENANCE SITE	46 272	36 229	ABONNEMENTS LICENCIÉS	202 006	216 149
PRIMES D'ASSURANCES	14 480	14 165	ABONNEMENTS AUX CLUBS	68 079	69 500
PETIT BRAQUET / GRAND BRAQUET	2 182 078	2 067 373	ABONNEMENTS NON LICENCIÉS	16 016	16 767
ASSURANCES A / B / RP	92 310	97 775	LABEL TERRITOIRE VÉLO	76 643	68 600
DOCUMENTATIONS & ABONNEMENTS	17 851	17 134	LABEL BASES VTT	-48 363	25 390
FRAIS DE SÉMINAIRES	0	5 273	PUBLICITÉS ENCAISSÉES	11 971	16 410
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	686 959	978 834	PARTENARIAT	20 833	20 833
INTÉRIMAIRE & INDEMNITÉS DE STAGE	950	0	LABEL BONNES ADRESSES	11 387	5 420
HONORAIRES & COMMISSIONS	143 383	136 855			
ANNONCES & INSERTIONS	39 819	39 941	AUTRES PRODUITS	193 580	227 776
PROMOTIONS	15 248	13 348	SUBVENTIONS	190 000	140 000
SALONS & EXPOSITIONS	0	37 965	ABONDONS DE FRAIS	2 428	15 446
FRAIS D'ORGANISATIONS	35 677	114 745	REDEVANCE SF	0	43 000
BOURSES, PRIMES & RÉCOMPENSES	10 176	30 503	REDEVANCE AUTEURS	800	1 669
CATALOGUES, IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	136 857	157 965	AUTRES PRODUITS	352	27 661
POURBOIRES, ETRENNES, DEUILS	428	5 010			
PHOTOCOPIES	1 513	1 848	REPRISE DE DOTATIONS	1 057	7 569
TRANSPORT S/ACHAT & DE FONDS	498	2 061	R.A.P. RISQUES D'EXPLOITATION	0	0
FRAIS DE DÉPLACEMENTS	90 712	211 059	R.A.P. STOCK	1 057	7 569
AFFRANCHISSEMENTS & ROUTAGE	161 165	171 486	R.A.P. CLIENTS DOUTEUX	0	0
TÉLÉPHONE	23 103	24 588			
FRAIS BANCAIRES	9 506	12 876	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	10 269	16 414
COTISATIONS	17 925	18 583	REMBT I.J.S.S.	0	0
IMPÔTS & TAXES	69 483	77 359	REMBT ASSURANCES	0	2 580
TAXE SUR SALAIRES	13 200	11 393	AIDE A L' EMPLOI	10 269	13 833
FORMATION CONTINUE	10 731	10 077			
EFFORT DE CONSTRUCTION	0	2 892			
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	15 244	15 510			
TAXE FONCIÈRE	27 785	27 667			
AUTRES IMPÔTS & TAXES	2 523	9 821			
SALAIRES ET TRAITEMENTS	592 481	658 354			
SALAIRES / CONGÉS PAYÉS / PRIMES	564 083	629 501			
INDEMNITÉS DIVERSES	28 398	28 852			
CHARGES SOCIALES	228 332	247 696			
CHARGES PATRONALES	226 286	245 043			
MÉDECINE DU TRAVAIL	2 046	2 653			
SUBVENTIONS ACCORDÉES	897 405	895 381			
PART DES COTISATIONS & AIDES S/ACTIONS	574 149	592 916			
AIDES AUX PROJETS SPÉCIFIQUES	323 256	273 317			
ACTIONS JEUNES (P.L.J.)	0	29 148			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	210 715	231 793			
D.A.P. IMMO INCORPORELLES	32 501	35 620			
D.A.P. IMMO CORPORELLES	178 214	196 172			
DOTATIONS AUX PROVISIONS	5 622	652			
D.A.P. STOCKS	5 622	652			
D.A.P. CLIENTS DOUTEUX	0	0			
AUTRES CHARGES	9 339	9 984			
AUTRES CHARGES DE GESTION	8 339	9 484			
REDEVANCES DÉPÔT DE MARQUES	1 000	500			
FONDS DÉDIÉS	108 000	-			
REPORT EN FONDS DÉDIÉS	108 000	0			
CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'Auvergne	342 035	315 907	CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'Auvergne	250 082	167 039
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 789 548	6 495 744	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 899 530	6 732 730
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	109 982	236 986			
CHARGES FINANCIÈRES	2 205	2 851	PRODUITS FINANCIERS	1 960	3 576
CHARGES FINANCIÈRES	0	0	R.A.P. RISQUES FINANCIERS	0	0
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS	2 205	2 851	PRODUITS SUR SICAV	0	0
D.A.P. FINANCIÈRES	0	0	PRODUITS FINANCIERS	1 960	3 576
CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'Auvergne	528	274	CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'Auvergne	1 179	1 031
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	2 734	3 125	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3 140	4 607
RÉSULTAT FINANCIER	406	1 461			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 844	57 365	PRODUITS EXCEPTIONNELS	104 321	113 773
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 844	18 832	PRODUITS EXCEPTIONNELS	58 098	56 681
CHARGES S/EXO ANTERIEURS	0	0	PRODUITS S/EXO ANTERIEURS	25 982	38 546
V.N.C.E.A.C.	0	10 533	P.C.E.A.C.	1 500	0
DAP CH. EXCEPTIONNELLES	0	28 000	QUOTE PART SUBVENTION	18 741	18 546
CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'Auvergne	509	136	CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'Auvergne	67	236
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 353	57 501	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	104 388	114 009
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	102 035	56 508			
TOTAL GÉNÉRAL	5 794 635	6 556 371	TOTAL GÉNÉRAL	6 007 058	6 851 346
RÉSULTAT FINAL	212 423	294 975			
CONTRIBUTIONS BÉNÉVOLES *	45 500	-	CONTRIBUTIONS BÉNÉVOLES *	45 500	-

* Seuls les bénévoles ayant un rôle opérationnel ont été pris en compte sur cet exercice.

BILAN AU 30 JUIN 2021 FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

ACTIF	01/07/20 - 30/06/21			30/06/20	PASSIF	30/06/21	30/06/20
	BRUT	AMORT. ET PROVISIONS	NET				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	444 412	420 349	24 063	56 564	FONDS ASSOCIATIF	152 449	152 449
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 4VENTS	8 962	8 487	475	-			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					RÉSERVES		
TERRAINS	78 770	-	78 770	78 770	AUTRES RÉSERVES	3 269 278	2 974 304
CONSTRUCTIONS	3 048 210	1 954 399	1 093 811	1 201 823	TOTAL DES RÉSERVES	3 269 278	2 974 304
AGENCEMENT ET INSTALLATIONS TECHNIQUES	1 478 802	1 199 138	279 464	284 541			
MATÉRIEL DE TRANSPORT / BUREAU / MOBILIERS	524 874	499 221	25 653	30 251			
IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	-	-	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	212 423	294 974
IMMOB. CORPORELLES	5 130 457	3 652 758	1 477 699	1 595 385	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
IMMOB. CORPORELLES 4VENTS	274 575	224 162	50 414	54 744	SUBVENTION CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE	180	705
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					SUBVENTION CONSEIL GÉNÉRAL PUY DE DOME	183 293	196 281
PARTICIPATIONS	-	-	-	-	SUBVENTION VILLE DE COUPIÈRE	9	35
PRÊTS	42 000	-	42 000	34 000	SUBVENTION F.N.A.D.T.	36	141
CAUTIONS VERSÉES	347	-	347	677	SUBVENTION FEDER	27	106
IMMOB. FINANCIÈRES	42 347	-	42 347	34 677	SUBVENTION DDJS PUY DE DOME	5 717	7 229
IMMOB. FINANCIÈRES 4VENTS	5 729	-	5 729	5 729	SUBVENTION CNDS PUY DE DOME	6 365	9 872
					TOTAL DES SUBVENTIONS	195 627	214 368
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	5 906 482	4 305 755	1 600 727	1 747 100	TOTAL FONDS PROPRES	3 829 778	3 636 096
STOCKS ET EN-COURS					FONDS REPORTÉS & DÉDIÉS	108 000	-
STOCK BOUTIQUE FÉDÉRALE	147 280	25 019	122 260	135 066	PROVISIONS		
TOTAL STOCKS	147 280	25 019	122 260	135 066	PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	28 000	28 000
TOTAL STOCKS 4VENTS	15 470	-	15 470	19 884	TOTAL PROVISIONS	28 000	28 000
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS	47 037	-	47 037	56 913	TOTAL PROVISIONS	28 000	28 000
AVANCE ET ACOMPTES VERSES 4VENTS	2 767	-	2 767	-	EMPRUNTS & DETTES FINANCIÈRES	172 680	232 190
CRÉANCES					DETTES FOURNISSEURS		
CRÉANCES CLIENTS	22 235	-	22 235	69 239	COMPTES FOURNISSEURS	1 190 597	1 185 191
FOURNISSEURS DÉBITEURS	47 563	-	47 563	94 929	FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	1 515 078	1 354 319
AUTRES CRÉANCES	117 125	-	117 125	70 439	TOTAL DETTES FOURNISSEURS	2 705 675	2 539 510
PRODUITS À RECEVOIR	118 994	-	118 994	25 200	TOTAL DETTES FOURNISSEURS 4VENTS	7 906	5 685
TOTAL CRÉANCES	305 916	-	305 916	259 807	DETTES FISCALES ET SOCIALES		
TOTAL CRÉANCES 4VENTS	17 021	-	17 021	16 799	ÉTAT, IMPÔTS & TVA DUS	28 128	42 884
PLACEMENTS	6 061 279	-	6 061 279	5 260 506	PERSONNEL CP & INDEMNITÉS DUES	92 519	90 165
PLACEMENTS 4VENTS	55 010	-	55 010	71 137	ORGANISMES, CHARGES SOCIALES DUES	71 799	67 826
DISPONIBILITÉS					TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	192 445	200 875
CAISSE	2 413	-	2 413	3 319	TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES 4VENTS	86 168	60 015
CHEQUES À ENCAISSER	-	-	-	-	AUTRES DETTES	50 851	51 943
COMPTE COURANT BNP / SG / BANQUE POSTALE	375 442	-	375 442	857 687	AUTRES DETTES 4VENTS	81 208	83 719
INTÉRÊTS À RECEVOIR	758	-	758	1 194	AVANCES ET ACOMPTES RECUS	215 995	297 677
TOTAL DES DISPONIBILITÉS	378 613	-	378 613	862 200	AVANCES ET ACOMPTES RECUS 4VENTS	-	-
TOTAL DES DISPONIBILITÉS 4VENTS	10 237	-	10 237	35 378	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 532 762	1 673 299
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					TOTAL DETTES	5 045 689	5 144 913
CHARGES D'AVANCE	388 999	-	388 999	340 104			
TOTAL CHARGES D'AVANCE	388 999	-	388 999	340 104	TOTAL GÉNÉRAL	9 011 467	8 809 009
TOTAL CHARGES D'AVANCE 4VENTS	6 131	-	6 131	4 115			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 435 759	25 019	7 410 740	7 061 909			
TOTAL GENERAL	13 342 242	4 330 775	9 011 467	8 809 009			

CENTRE NATURE "QUATRE VENTS" D'AUBUSSON D'AUVERGNE - Détail de l'activité

DÉPENSES	01/07/20 30/06/21	01/07/19 30/06/20	RECETTES	01/07/20 30/06/21	01/07/19 30/06/20
ACHATS MARCHANDISES ET MATIÈRES PREMIÈRES	82 696	73 084	VENTES DE MARCHANDISES & SERVICES	237 743	151 978
BOISSONS NON ALCOOLISÉES	944	387	VENTES BOUTIQUE	2 528	720
BOISSONS ALCOOLISÉES	4 648	3 207	VENTES DE VÉLOS/GPS	4 436	4 158
AUTRES ACHATS DIVERS	142		VENTES BOUTIQUE LIVRES		87
ACHAT BOUTIQUE	4 920	1 022	VENTES PHOTOCOPIES		20
ACHAT VÉLOS/GPS POUR REVENTE	2 425	2 306	VENTES PANIER REPAS	8 237	770
VARIATION STOCK	4 414		VENTES NUITÉES	94 661	13 532
DENRÉES PÉRISSABLES	34 635	18 439	VENTES FORFAITS	1 232	78 180
FIOUL		6 734	VENTES REPAS MENU RANDONNEURS	64 663	18 564
PRODUITS D'ENTRETIEN	2 294	2 334	VENTES VIN SUR MENU RANDONNEURS	2 033	2 977
FOURNITURES ATELIER VÉLO		73	VENTES PETITS DÉJEUNERS	26 201	3 393
FOURNITURES DE BUREAU	687	655	VENTES REPAS RESTAURANT	1 916	3 565
PRESTATAIRES EXTÉRIEURS	5 733	7 537	VENTES ALCOOLS RESTAURANT	322	798
EAU	2 163	2 220	VENTES BAR ALCOOL	6 125	3 694
ÉLECTRICITÉ	12 603	15 629	VENTES BAR A EMPORTER	33	55
GAZ	164	1 581	VENTES BAR SODAS	2 172	1 232
CARBURANT	403	549	LOCATION DE LINGES	1 021	
HABILLEMENT ET LINGE	212	214	LOCATION DE V.T.T.	6 079	4 306
CONSOMMABLES ATELIER GÉNÉRAL	800	571	LOCATION DE SALLES	1 158	911
CONSOMMABLES ATELIER VTT	1 869	804	VENTES CAMPING	7 036	1 356
CONSOMMABLES BASE VTT			COMMISSION SUR DÉPÔT VENTE	18	
DROGUERIE ALIMENT. (Consommables)	1 380	520	PRODUITS D'ANNULATION	1 937	682
DROGUERIE HEBERG. (Consommables)	26	172	INDEMNITÉS KM		24
DROGUERIE SPA		512	AUTRES VENTES	335	
PETITS MATÉRIELS ET EQUI. DIVERS		2 209	VENTES ACTIVITÉS/ANIMATION/ENCADREMENTS	10 674	8 919
PETITS MATÉRIELS ET EQUI. CUISINE	799	316	VENTES PRESTATIONS EXTÉRIEURES		4 762
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. HEBERG.	386	2 805	MARGE SUR PRESTATIONS EXTÉRIEURES		198
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. VÉLO	327	192	REMISES ACCORDÉES AUX CLIENTS	5 075	924
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. BASE VTT	77	159			
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. BAR		67			
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. RÉCEPTION	39	1 130			
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. CAMPING	246				
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. ATELIER	222	253			
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. ANIMATION	86	425			
FRAIS ACCESSOIRES D'ACHAT	51	61			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	31 511	20 471	AUTRES PRODUITS	12 340	15 060
LOCATION DE BIENS MEUBLES	1 209	1 190	SUBVENTION D'EXPLOITATION		
ENTRETIEN S/BIENS IMMEUBLES	2 871	2 738	AVANTAGES EN NATURES	2 524	1 408
ENTRETIEN S/BIENS MEUBLES	2 988	1 388	TRANSFERT DE CHARGES - REMBT ASSURANCES		
ENTRETIEN VÉLOS	2 214	10			
ENTRETIEN BASE VTT	22	-			
MAINTENANCE & CONTRÔLE OBLIGATOIRES	6 608	6 464	RACHAT DENRÉES PÉRISSABLES	1 080	804
MAINTENANCE INFORMATIQUE	2 968	-	RACHAT PROD. ENTRETIEN	417	
RÉPARATIONS FACTURÉES AUX CLIENTS		-	RACHAT FOURNITURES DE BUREAU		
ASSURANCE MULTIRISQUES	4 213	4 181	RACHAT DIVERS	139	228
ASSURANCE VÉHICULES	1 482	1 453	RACHAT PETITS ÉQUIPEMENTS	189	141
ABONNEMENTS & COTISATIONS	415	529	RACHAT ARTICLES CAVE	35	16
FRAIS D'ANIMATION	958	810	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	814	74
COMMISSIONS S/VENTES	847				
FRAIS DE FORMATION	498	80	AIDE À L'EMPLOI	6 847	12 390
ANNONCES & INSERTIONS	2 452	90	INDEMNITÉS SÉCURITÉ SOCIALE		
DONS, POURBOIRES, ÈTRENNES	30	60	REPRISE SUR PROVISION D'EXPLOITATION		
FRAIS DE DÉPLACEMENTS	47	207	INDEMNITÉS ASSURANCES	295	
TÉLÉPHONE	1 262	1 171			
FRAIS POSTAUX	334	-			
FRAIS BANCAIRES	96	101			
COTISATIONS	-	-			
IMPÔTS & TAXES	4 408	6 761			
FORMATION CONTINUE	-	2 255			
TAXE D'APPRENTISSAGE	-	-			
COTISATION FONCIÈRE	812	854			
AUTRES IMPÔTS & TAXES	3 596	3 642			
SALAIRES & CHARGES	202 829	197 870			
SALAIRES	141 529	141 803			
CONGÉS PAYÉS	4 458	583			
PRIME 13ÈME MOIS	6 955	9 380			
PRIMES DIVERSES	234	180			
INDEMNITÉS OU PRIMES NON SOUMISES		-			
SÉCURITÉ SOCIALE	33 284	30 214			
MUTUELLE VERSPIEREN	2 925	2 963			
PRÉVOYANCE CHORUM	1 468	1 060			
RETRAITE COMPLÈM. & SUPPLÈM.	11 391	11 753			
CH. SOCIALES S/CP & 13È MOIS	33	670			
MÉDECINE DU TRAVAIL & PHARMACIE	817	804			
AUTRES CHARGES	20 592	17 731			
AUTRES CHARGES DE GESTION	1	1			
D.A.P. IMMO INCORP.	34				
D.A.P. IMMO CORPORELLES	20 557	17 730			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	342 035	315 907	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	250 082	167 038
CHARGES FINANCIÈRES	528	274	PRODUITS FINANCIERS	1 179	1 031
CHARGES FINANCIÈRES SUR CB	528	274	PRODUITS FINANCIERS	1 179	1 031
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	528	274	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 179	1 031
CHARGES EXCEPTIONNELLES	509	136	PRODUITS EXCEPTIONNELS	67	236
VNCEAC			PRODUITS EXCEPTIONNELS	67	74
CHARGES S/EXERCICE ANTÉRIEURS		136	PRODUITS S/EXERCICE ANTÉRIEURS		162
CHARGES EXCEPTIONNELLES	509				
DOTATION CHARGES EXCEPTIONNELLE					
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	509	136	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	67	236
TOTAL GÉNÉRAL	343 073	316 317	TOTAL GÉNÉRAL	251 329	168 306
			Résultat de l'activité du centre	- 91 744	- 148 012

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE ANNUEL ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2021

Aux Adhérents,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Cyclotourisme relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévue par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Règles et méthodes comptables » aux paragraphes « Fonds dédiés » et « contributions bénévoles » de l'annexe des comptes annuels concernant les changements de méthode liés à l'application de règlement ANC 2018-06 modifié.

4. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823- 9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

7. Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

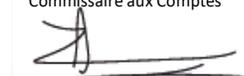
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 21 octobre 2021

A 4 Partners
Membre de Crowe Global
Commissaire aux Comptes



Marc LUCCIONI
Associé

RAPPORT DES CENSEURS AUX COMPTES

• EXERCICE DU 1er Juillet 2020 au 30 juin 2021

En exécution du mandat qui nous a été confié à l'Assemblée générale de la Fédération française de cyclotourisme de Boulazac 2018 et conformément au règlement intérieur, article 29, nous, Annie Lacroix et Bernard Aussillou, censeurs aux comptes, avons procédé, le 21 septembre 2021, à l'examen des comptes de l'exercice 2020/2021 clos au 30 juin 2021, Annie Lacroix absente pour raisons de santé, a posé ses questions par mail auprès de Bernard Aussillou.

Étaient également présents : Monsieur Jean-Marie Brousse, trésorier général, Madame Stéphanie Callaud, comptable salariée et Monsieur Nicolas Leroy, directeur du siège fédéral.

• Compte de résultat

Pour la deuxième année consécutive, nous sommes confrontés à une année ayant subi un coup d'arrêt dû à la « covid-19 », aux confinements qui en ont découlé ainsi qu'aux couvre-feux successifs et aux contraintes sanitaires qui ont été mises en place par l'État et se sont imposées à nos organisations. Le compte de résultat présente un résultat positif de **212 423 €**, sachant que la Fédération a pris en charge l'augmentation de la cotisation d'assurance suite au changement d'assureur, représentant une enveloppe d'environ 210 000 €, une initiative heureuse compte tenu des événements, évitant un surcoût aux licenciés dans une année fortement perturbée. A noter également, une somme de 108 000 € de fonds dédiés : il s'agit d'une partie de la subvention du ministère non utilisée sur l'exercice et donc reportée sur le prochain exercice.

La baisse des cotisations licences est de 96 000 € par rapport à 2020, le projet de budget voté en 2019 prévoyait une baisse de 1% pour une baisse réelle d'environ 3,5%.

Les amortissements s'élevaient à 210 000 €.

Notre trésorerie a donc évolué d'environ 530 000 €.

Nous notons aussi : une baisse des frais de déplacement pour 120 000 €, les dépenses non réalisées dues à l'annulation des salons pour 100 000 €, les événements jeunes annulés pour 60 000 €, la baisse de la masse salariale pour 66 000 €. Les aides aux structures, quant à elles, sont restées stables.

• Bilan

Le résultat 2020 a été affecté aux réserves conformément à la décision prise en AG 2020, ce qui porte le total des fonds propres à **3 829 778 €**.

A noter le poste Fonds dédiés pour 108 000 €.

• Centre Nature « Quatre vents » Aubusson d'Auvergne.

Le centre a fermé de novembre 2020 à avril 2021, le chiffre d'affaires a malgré tout augmenté d'environ 76 000 €, alors que les salaires n'augmentent que de 5 000 € ; ceci traduit une fréquentation en hausse, avec de gros mois comme juin, juillet et août. Les pertes sont toujours élevées, et notre recommandation d'un audit externe pour permettre de connaître les raisons de ce manque de résultats et pouvoir y remédier reste d'actualité.

Toutefois, nous pouvons penser, au regard des chiffres qui nous ont été confiés, à la nature saisonnière de l'activité et du haut niveau de charges fixes, que la solution pourrait passer par un réajustement général des tarifs, que nous considérons comme très attractifs en comparaison de ce qui est pratiqué dans des établissements de même nature en Auvergne pour des prestations équivalentes.

Nous constatons une augmentation du nombre de clients, mais parallèlement une baisse du panier moyen. Certes, augmenter la fréquentation les mois creux peut aider mais à condition que cette fréquentation soit suffisante pour amortir l'augmentation des charges fixes incompressibles correspondantes.

L'augmentation des tarifs ne nous paraît pas saugrenue, vu la qualité des prestations proposées.

• Conclusion

La situation financière de la Fédération est saine, mais ne doit pas cacher la réalité, à savoir la baisse récurrente du nombre de licenciés, et la crise sanitaire subie n'a certainement pas arrangé les choses. Nous ne reviendrons pas sur la demande de modification de l'année comptable pour qu'elle corresponde à l'année d'activité, le trésorier général était d'accord avec notre recommandation, mais le comité directeur en a décidé autrement, dont acte, nous pensons que tout le monde y aurait trouvé son compte. A noter que le ministère avait également préconisé ce changement.

Nous remercions particulièrement Stéphanie Callaud pour la qualité de son travail et ses explications éclairées.

Nous remercions également Jean-Marie Brousse, pour les réponses à nos questions en toute transparence.

Annie Lacroix


Bernard Aussillou


PROJET DE BUDGET DU 1^{er} JUILLET 2022 AU 30 JUIN 2023

Ce budget est établi en fonction des éléments connus au 5 Octobre 2021.

En respect des textes régissant les associations ce budget est présenté en équilibre pour un montant de **7 205 500 euros**.

Il est basé sur les tarifs des licences 2021.

En restant optimistes nous prévoyons un effectif similaire à celui que nous avons au 30/06/2021.

RECETTES :

Vente boutique : maintien d'une marge moyenne de 20%.

Vente Séjours : maintien de la marge habituelle de 10%.

Licences : calculées sur l'effectif au 30 Juin 2021 avec une prévision de stabilité au tarif 2022.

Cotisations club : basées sur une baisse minime du nombre de clubs.

Revue Cyclotourisme : nous tenons compte d'une baisse d'abonnements.

Label bases VTT et label Territoires Vélo : prévision de nouveaux labels.

Subvention du ministère des Sports : Nous comptons sur un maintien de la subvention.

Semaine fédérale : Les redevances sont fixées par la signature d'une convention entre les organisateurs et la Fédération.

Produits financiers : Il s'agit des intérêts générés par nos placements.

DÉPENSES :

Petits équipements : Maintien des coûts

Sous-traitance licences : Maintien des coûts

Hébergement et maintenance Internet : Les évolutions technologiques font que cette ligne doit rester en constante évolution pour maintenir un service de qualité.

Honoraires : Maintien des coûts

Annonces et insertions : Maintien du budget pour assurer la communication en externe

Salons et expositions : Participation aux habituels salons si la situation sanitaire le permet.

Frais de séminaires : Formation, sécurité

Salaires et charges sociales : Pas de modifications prévues à ce jour, 3 postes non remplacés depuis 1 an.

Aides à l'ensemble des structures : Pas de modifications prévues à ce jour.

CoReg & CoDep : ristourne sur les cotisations perçues 10% aux CoDep et 11% aux CoReg.

Aides aux clubs, CoDep & CoReg sur objectifs : Selon le bilan d'activités

Ce projet de budget est soumis à l'approbation des groupements sportifs affiliés

PROJET DE BUDGET : 1er JUILLET 2022 au 30 JUIN 2023

	BUDGET 22/23		BUDGET 22/23
ACHATS DE PRODUITS FINIS	660 000,00	VENTES DE PRODUITS FINIS	735 000,00
ACHATS BOUTIQUE ET VARIATION DE STOCKS	80 000,00	VENTES BOUTIQUE	100 000,00
ORGANISATIONS DE SEJOURS	550 000,00	INSCRIPTIONS AUX SEJOURS	600 000,00
AUTRES ACHATS POUR REVENTE	30 000,00	AUTRES VENTES	35 000,00
AUTRES ACHATS NON STOCKÉS	56 500,00	PRESTATIONS DE SERVICES	5 993 500,00
ELECTRICITE & GAZ	10 000,00	ASSURANCES LICENCIES	2 630 000,00
FOURNITURES D'ENTRETIEN	8 000,00	ASSURANCES CLUBS	136 000,00
FOURNITURES DE BUREAU	6 000,00	LICENCIES	2 630 000,00
EMBALLAGES	2 500,00	COTISATION CLUB	80 000,00
PETITS EQUIPEMENTS	30 000,00	INSCRIPTIONS	20 000,00
SERVICES EXTERIEURS	3 006 500,00	PORT FACTURÉ	7 000,00
SOUS-TRAITANCE LICENCIES	60 000,00	LOCATIONS IMMOBILIERES	1 200,00
CREDIT BAIL COPIEURS	5 000,00	LOCATIONS MOBILIERES (Sanitaires & Containers)	52 000,00
LOCATIONS IMMOBILIERES	15 000,00	VENTES DIVERSES	2 000,00
LOCATIONS MOBILIERES	4 500,00	ABONNEMENTS LICENCIES	195 000,00
CHARGES DE CO-PROPRIETE	8 000,00	ABONNEMENTS AUX CLUBS	68 000,00
ENTRETIEN ET REPARATIONS S/IMMEUBLE	20 000,00	ABONNEMENTS NON LICENCIES	15 000,00
ENTRETIEN ET REPARATIONS S/MEUBLE	1 000,00	LABEL BASE D'ACTIVITE V.T.T.	45 500,00
MAINTENANCE INFORMATIQUE	20 000,00	LABEL TERRITOIRE VÉLO	70 000,00
HEBERGEMENT ET MAINTENANCE SITE INTERNET	46 000,00	PUBLICITE REVUE & SITE INTERNET	13 000,00
PRIMES D'ASSURANCES	15 500,00	PARTENARIAT	20 800,00
ASSURANCES LICENCIES	2 652 000,00	COTISATION BONNES ADRESSES VÉLO EN France	8 000,00
ASSURANCES CLUBS	136 000,00		
DOCUMENTATIONS/ABONNEMENTS	18 500,00		
FRAIS DE SEMINAIRES	5 000,00		
MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES			
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 027 500,00	AUTRES PRODUITS	184 000,00
HONORAIRES (dont maquette "Cyclotourisme")	149 000,00	SUBVENTIONS	120 000,00
ANNONCES ET INSERTIONS	45 000,00	ABONDONS DE FRAIS	20 000,00
PROMOTIONS	10 000,00	REDEVANCE COSFIC PART INFORMATIQUE	18 000,00
SALONS ET EXPOSITIONS	112 000,00	REDEVANCE COSFIC PART COMMUNICATION	25 000,00
FRAIS D'ORGANISATION (Stages, org. Jeunes, ...)	91 000,00	AUTRES PRODUITS	1 000,00
BOURSES ET PRIMES	14 000,00		
RECOMPENSES	14 000,00		
CATALOGUES ET IMPRIMES	43 000,00		
PUBLICATIONS (Impression "Cyclotourisme")	90 000,00		
POURBOIRES, ETRENNES	1 000,00		
PHOTOCOPIES	2 500,00		
TRANSPORT DE FONDS	1 000,00		
FRAIS DE DEPLACEMENT	242 000,00		
AFFRANCHISSEMENTS	136 000,00		
FRAIS DE ROUTAGE	22 000,00		
TELEPHONE	26 500,00		
FRAIS BANCAIRES	12 000,00		
COTISATIONS	13 500,00		
FRAIS SUR CHEQUES DEJEUNERS	3 000,00		
IMPOTS & TAXES	73 500,00	REPRISE DE DOTATIONS	0,00
TAXE SUR SALAIRES	15 000,00	REP. DES PROV. POUR RISQUES	0,00
FORMATION CONTINUE	10 000,00	REP. PROV. STOCK	0,00
EFFORT DE CONSTRUCTION	0,00	REP. PROV. CLIENTS DOUTEUX	0,00
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	16 000,00		
TAXE FONCIERE	28 000,00		
AUTRES IMPOTS ET TAXES	4 500,00		
SALAIRES & CHARGES	921 500,00	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS	0,00
SALAIRES	580 000,00	REMBOURSEMENT D'ASSURANCES	0,00
CONGES PAYES	12 000,00	AIDE A L'EMPLOI	0,00
13EME MOIS	45 000,00		
CHEQUES DEJEUNERS	19 000,00		
INDEMNITES DE TRANSPORT	8 000,00		
CHARGES S/SALAIRES	255 000,00		
MEDECINE DU TRAVAIL	2 500,00		
SUBVENTIONS ACCORDÉES	892 500,00		
PART DES COTISATIONS COREGS/CODEPS	552 500,00		
AIDES SUR BILAN D'ACTIVITE COREGS/CODEPS/CLUBS	320 000,00		
SOUTIEN ORGANISATEUR SNEJ	20 000,00		
AUTRES CHARGES	15 000,00		
PERTES S/CREANCES IRRECOUVRABLES			
CHARGES DIV. DE GESTION COURANTE	15 000,00		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	230 000,00		
D.A.P. IMMO INCORPORELLES	30 000,00		
D.A.P. IMMO CORPORELLES	200 000,00		
CENTRE NATIONAL DE CYCLOTOURISME D'AUBUSSON			
COUT D'EXPLOITATION	320 000,00	CHIFFRES D'AFFAIRES	270 000,00
	7 203 000,00		7 182 500,00
CHARGES FINANCIÉRES	2 500,00	PRODUITS FINANCIERS	5 000,00
INTERETS DES EMPRUNTS	2 500,00	ESCOMPTE OBTENUES	
CHARGES FINANCIERES		PRODUITS SUR SICAV	2 000,00
D.A.P. FINANCIERES		PRODUITS FINANCIERS	
	2 500,00		5 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 000,00
CH. EXCEPT. S/OPE GESTION		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
VNCEA		P.C.E.A.C.	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		QUOTE PART SUBVENTION	18 000,00
	0,00		18 000,00
	7 205 500,00		7 205 500,00

EFFECTIFS 2021

EFFECTIFS DU 01 JANVIER 2021 AU 30 SEPTEMBRE 2021

	NOMBRE DE CLUBS		LICENCIES CLUBS		MEMBRES INDIVIDUELS		FEMININES CLUBS (%)		FEMININES MI (%)		MOINS DE 18 ANS CLUBS (%)		ABONNEMENT REVUE CLUBS (%)	
Auvergne-Rhône-Alpes	376	(-4)	16 592	(-368)	382	(-56)	3 421	20,62 %	84	21,99 %	2 218	13,37 %	1 223	7,37 %
Bourgogne-Franche-Comié	123	(-1)	4 079	(-201)	103	(-35)	901	22,09 %	16	15,53 %	359	8,80 %	385	9,44 %
Bretagne	241	(-9)	9 697	(-914)	213	(+11)	1 459	15,05 %	44	20,66 %	785	8,10 %	576	5,94 %
Centre-Val de Loire	151	(-1)	4 818	(-415)	100	(-18)	1 009	20,94 %	23	23,00 %	190	3,94 %	581	12,06 %
Corse	2	(0)	39	(-29)	3	(-1)	10	25,64 %	1	33,33 %	13	33,33 %	6	15,38 %
Grand Est	229	(-1)	7 410	(-278)	192	(-1)	1 465	19,77 %	37	19,27 %	1 191	16,07 %	619	8,35 %
Hauts-de-France	200	(-5)	5 768	(-593)	176	(-18)	924	16,02 %	37	21,02 %	649	11,25 %	386	6,69 %
Île-de-France	286	(-5)	10 485	(-254)	400	(-12)	1 606	15,32 %	64	16,00 %	1 013	9,66 %	1 010	9,63 %
Normandie	145	(-5)	5 445	(-520)	145	(-6)	951	17,47 %	30	20,69 %	511	9,38 %	466	8,56 %
Nouvelle-Aquitaine	333	(-7)	11 085	(-552)	247	(-17)	1 669	15,06 %	49	19,84 %	871	7,86 %	751	6,77 %
Occitanie	299	(-5)	10 680	(-511)	242	(+2)	1 594	14,93 %	37	15,29 %	600	5,62 %	808	7,57 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	174	(-5)	6 470	(-112)	200	(+9)	937	14,48 %	43	21,50 %	1 226	18,95 %	408	6,31 %
Pays De La Loire	196	(-5)	9 550	(-688)	183	(-5)	1 517	15,88 %	43	23,50 %	663	6,94 %	603	6,31 %
Outre-Mer	10	(-2)	299	(+65)	30	(+6)	59	19,73 %	4	13,33 %	0	0,00 %	6	2,01 %
Étrangers	0	(-1)	0	(0)	36	(-13)	0	0,00 %	11	30,56 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Total/Moyenne	2 765	(-56)	102 417	(-5 370)	2 652	(-154)	17 522	17,11 %	523	19,72 %	10 289	10,05 %	7 828	7,64 %

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 4 décembre 2021

RÉSOLUTIONS SOUMISES AUX VOTES

DANS LE CADRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

■ RÉOLUTION 1

Acceptez-vous la nomination de M. Marc Luccioni au poste de Commissaire aux comptes titulaire à compter du 1^{er} juillet 2021 et jusqu'au 30 juin 2027 ?

Exposé sommaire de la résolution n° 1

L'Assemblée générale confirme la nomination d'A4 PARTNERS, représenté par Marc Luccioni, 66, avenue des Champs Elysées à Paris 8^e en qualité de Commissaire aux comptes titulaire à compter du 1^{er} juillet 2021 et jusqu'au 30 juin 2027 et accepte la nomination d'AVVENS comme suppléant, représenté par M. Jean-Pierre Epinat 14, quai du Commerce 69009 à Lyon.

■ RÉOLUTION 2

Acceptez-vous l'évolution sur le mode de présentation aléatoire de la liste des candidats lors des élections aux assemblées générales ?

Nouvelle rédaction de l'article 20 - Règlement intérieur - Élections :

« La désignation des membres du Comité directeur a lieu suivant les modalités prévues ci-après pour les votes exprimés par l'Assemblée générale, compte tenu des dispositions particulières suivantes :

- 1.** La liste des candidats arrêtée par la commission Électorale est publiée dans l'ordre alphabétique, la première lettre étant tirée au sort au cours d'une réunion du Comité directeur, dans le premier bulletin officiel de la Fédération paraissant après la date limite de réception des candidatures. Sur le bulletin de vote électronique la liste des candidats apparaît dans l'ordre alphabétique, le premier de la liste pouvant être déterminé aléatoirement pour chaque titulaire du droit de vote.
- 2.** En cas d'égalité de voix pour le dernier poste à pourvoir, le candidat le moins âgé est déclaré élu. Dans le cas où l'élection aurait pour effet de désigner comme membre du Comité directeur plus de deux adhérents d'une même association affiliée, seuls deux d'entre eux seraient maintenus, en fonction de leur positionnement dans l'ordre des élus. Un élu au Comité directeur fédéral ne peut simultanément occuper plus de deux postes au sein du bureau d'une structure fédérale : club, Comité départemental, Comité régional, Fédération. »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 4 décembre 2021

ÉLECTION D'UN MEMBRE FÉMININ DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ÉLECTION D'UN MEMBRE FÉMININ DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL FICHE DE CANDIDATURE

JE SOUSSIGNÉE

Prénom	Nom	
<input type="text" value="Evelyne"/>	<input type="text" value="BONTEMS-GERBERT"/>	
Profession	Année de naissance	
<input type="text" value="Retraitée"/>	<input type="text" value="1947"/>	
Département	Ville de résidence	
<input type="text" value="95 Val d'Oise"/>	<input type="text" value="EZANVILLE"/>	



Déclare être candidate pour l'élection du membre du Comité directeur fédéral qui se déroulera le 04 décembre 2021 à Nevers (58) selon les modalités fixées par les statuts et règlement intérieur de la Fédération française de cyclotourisme.

JE POSTULE POUR OCCUPER UN POSTE

Sans spécificité ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Cochez obligatoirement la mention ci-dessus, conformément à l'article 19 du Règlement intérieur de la Fédération française de cyclotourisme.

Je déclare sur l'honneur respecter les conditions définies par les règlements fédéraux.

1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS OBLIGATOIRES

Association	Comité régional	
<input type="text" value="UNION CYCLOTOURISTE DOMONT"/>	<input type="text" value="ILE DE FRANCE"/>	
Licencié(e) à la Fédération française de cyclotourisme depuis (Indiquer l'année de votre 1 ^{ère} licence) <input type="text" value="1984"/>		
Licencié(e) au titre des années 2019, 2020 et 2021. Indiquez votre (vos) numéro(s) de licence.		
2019	2020	2021
<input type="text" value="455435"/>	<input type="text" value="455435"/>	<input type="text" value="455435"/>

2. FONCTIONS DIVERSES EXERCÉES AU SEIN DES STRUCTURES (PRÉCISER DATES & FONCTIONS)

Club
<input type="text" value="1985-2002 secrétaire"/>
Comité départemental
<input type="text" value="du Val d'Oise 1992 -2002 membre 2002-2005 secrétaire 2005-2008 Présidente"/>
Comité régional
<input type="text" value="2008-2012 membre (commissions féminine et jeunes) 2012-2021 Présidente"/>
Fédération et commissions fédérales
<input type="text" value="néant"/>

3. DISTINCTIONS (FÉDÉRALE, MINISTÈRE DES SPORTS ET/OU AUTRES, DATE D'OBTENTION)

médaille de bronze FFCT 2006 - médaille d'argent FFCT 2016 -
médaille d'argent jeunesse et sports et engagement associatif 2016

4. DIPLÔMES D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF ET/OU FÉDÉRAUX

5. DANS L'HYPOTHÈSE DE VOTRE ÉLECTION

Quelles responsabilités vous engagez-vous à assumer, si elles vous sont confiées ?

pas de préférence ; celles nécessaires au fonctionnement du comité fédéral

Souhaitez-vous faire partie du Bureau ? Si oui, à quel poste ?

non

Au sein de quelles commissions voulez-vous travailler ?

pas de préférence particulière étant donné que les commissions sont déjà en place. Je m'adaperais à ce que le Comité souhaitera me confier.

6. PROGRAMME

1 200 caractères maximum comprenant la ponctuation et les espaces.

Quelles sont les raisons de votre candidature ?

Augmenter la représentation féminine au sein du Comité Directeur Fédéral.

Ayant participé à beaucoup d'actions dans différents domaines, tant dans les structures fédérales que dans les relations avec les institutionnels, mettre au service de la fédération, cette expérience, en fonction des besoins.

Compte tenu que le Comité Directeur fédéral fonctionne depuis presque un an, je m'adapterai aux actions que l'on voudra me confier.

Pour considérer les actions les plus récentes : j'ai participé à la mise en place des stages de mécanique pour les féminines en IDF à 13 SNEJ (Semaine Nationale et Européenne des Jeunes) avec 8 voyages itinérants pour s'y rendre, organisé plusieurs séjours,... sans compter les organisations où j'ai participé en tant que bénévole...

⁽¹⁾ Pour pouvoir être candidate, vous devez être licencié(e) à la Fédération pour les années 2019, 2020 et 2021. Ce point sera contrôlé par la commission Électorale lors de la validation des candidatures.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ÉLECTION D'UN MEMBRE FÉMININ DU COMITÉ DIRECTEUR FICHE DE CANDIDATURE

JE SOUSSIGNÉE

Prénom	Nom
Lydie	CHENOT
Profession	Année de naissance
Retraîtée	1961
Département	Ville de résidence
67	STILL



Déclare être candidate pour l'élection du membre du Comité directeur fédéral qui se déroulera le 04 décembre 2021 à Nevers (58) selon les modalités fixées par les statuts et règlement intérieur de la Fédération française de cyclotourisme.

JE POSTULE POUR OCCUPER UN POSTE

Sans spécificité ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Cochez obligatoirement la mention ci-dessus, conformément à l'article 19 du Règlement intérieur de la Fédération française de cyclotourisme.

Je déclare sur l'honneur respecter les conditions définies par les règlements fédéraux.

1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS OBLIGATOIRES

Association	Comité régional
Les cyclos du Bischenberg - 05008	COREG Grand-Est

Licencié(e) à la Fédération française de cyclotourisme depuis (Indiquer l'année de votre 1^{ère} licence) 2015

Licencié(e) au titre des années 2019, 2020 et 2021. Indiquez votre (vos) numéro(s) de licence.

2019	2020	2021
810 230	810 230	810 230

2. FONCTIONS DIVERSES EXERCÉES AU SEIN DES STRUCTURES (PRÉCISER DATES & FONCTIONS)

Club
A partir de 2017 - Secrétaire Club "Les cyclos du Bischenberg"
Comité départemental
2019 à 2020: CoDep 67 - membre de la Commission Féminine 2021: CoDeP Alsace - membre de la Commission Féminine
Comité régional
s/o
Fédération et commissions fédérales
2021: membre de la Commission Féminine FFCT

3. DISTINCTIONS (FÉDÉRALE, MINISTÈRE DES SPORTS ET/OU AUTRES, DATE D'OBTENTION)

4. DIPLÔMES D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF ET/OU FÉDÉRAUX

2019 : Monitrice Fédérale

5. DANS L'HYPOTHÈSE DE VOTRE ÉLECTION

Quelles responsabilités vous engagez-vous à assumer, si elles vous sont confiées ?

Souhaitez-vous faire partie du Bureau ? Si oui, à quel poste ?

Au sein de quelles commissions voulez-vous travailler ?

Commission féminine

6. PROGRAMME

1 200 caractères maximum comprenant la ponctuation et les espaces.

Quelles sont les raisons de votre candidature ?

- apporter mon concours au profit de projets adaptés au cyclotourisme.
- soutenir et contribuer au développement du vélo au Féminin au sein de la FFCT, en adéquation avec l'émergence de nouvelles pratiques, de nouvelles expériences et de nouveaux terrains de jeux sous l'impulsion, le plus souvent, de pratiquantes non licenciées encore peu enclines à nous rejoindre.

⁽¹⁾ Pour pouvoir être candidate, vous devez être licencié(e) à la Fédération pour les années 2019, 2020 et 2021. Ce point sera contrôlé par la commission Électorale lors de la validation des candidatures.



BULLETIN FÉDÉRAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME - N° 163 BIS

Représentant légal - Directrice de la publication : Martine CANO
Rédactrice en chef : Claude-Hélène Yvard-Guermonprez
Dépôt légal 4^e trimestre 2021 - ISSN 1634-5290